

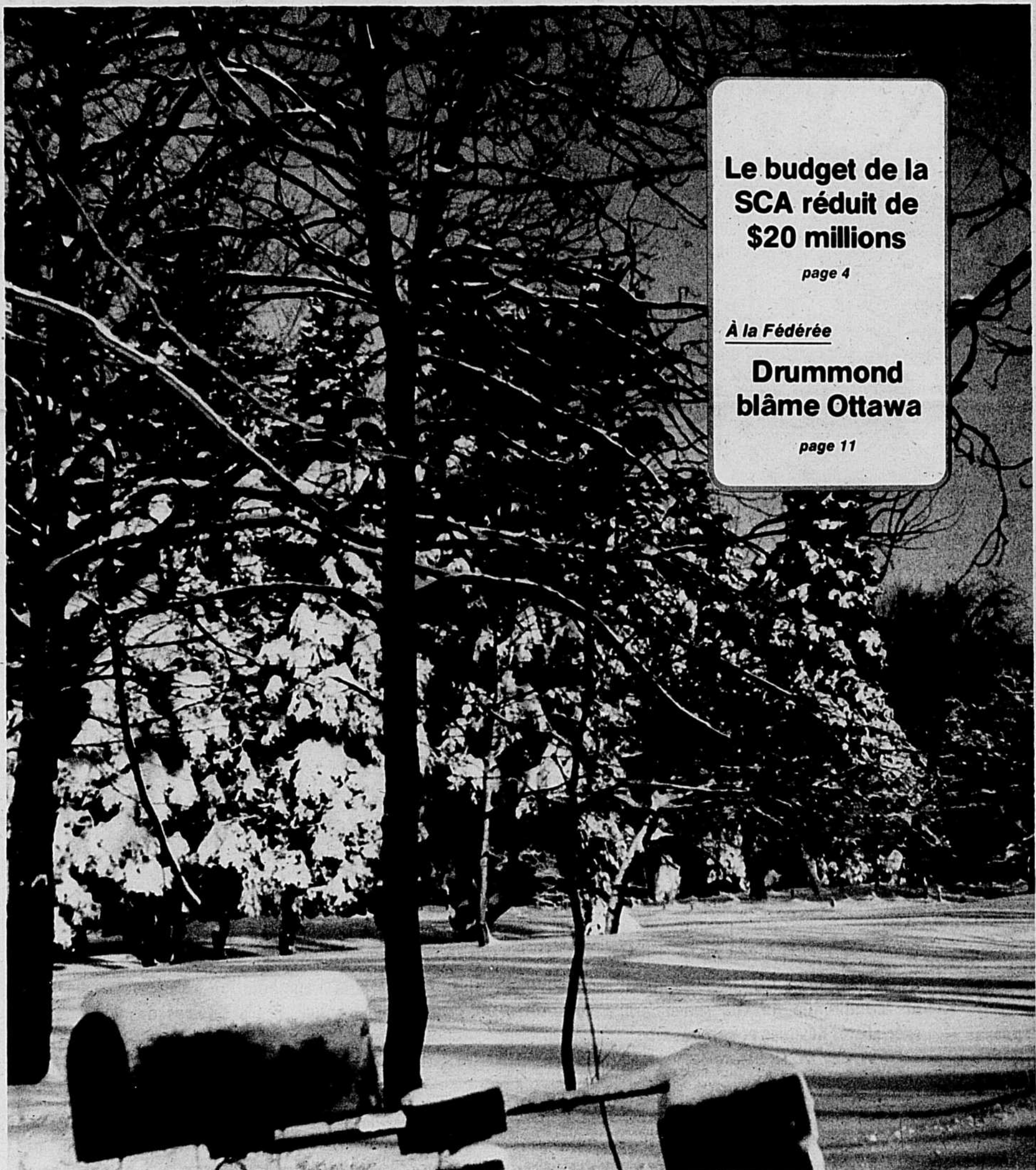
la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLVI — No 41 Montréal, 11 février 1976



**Le budget de la
SCA réduit de
\$20 millions**

page 4

À la Fédérée

**Drummond
blâme Ottawa**

page 11

Les événements à venir

SABREVOIS, Salle Belgo, lundi le 16 février, 13h.30, assemblée d'information des syndicats de l'UPA de Pré-Vert et de Venise sur le zonage et la

Loi de l'assurance stabilisation des revenus agricoles. Personnes-ressources: François Dagenais, économiste à l'UPA provinciale et Jean-Yves Couillard, vice-président de l'UPA de St-Hyacinthe.

ST-LIBOIRE, Domaine du Relais, mardi le 17 fév., journée d'information "Olympiades du Maïs".

VALLEYFIELD, centre de loisirs Belerive, Boul. Mgr Langlois, jeudi le 19 février, journée d'information "Olympiades du Maïs".

TROIS-RIVIÈRES-OUEST, mercredi le 18 février, 20 heures, Castel des Prés, assemblée annuelle du syndicat des producteurs de porcs de la Mauricie.

La production du porc fut à son plus bas niveau en 1975 depuis de nombreuses années. Elle baissa en effet de 14% au Canada et de 18% aux États-Unis par rapport à l'année 1974. Ceci eut pour effet d'augmenter les prix et de réduire la consommation per capita qui est passée de 70 lb par personne en 1970 à 50 lb en 1975.

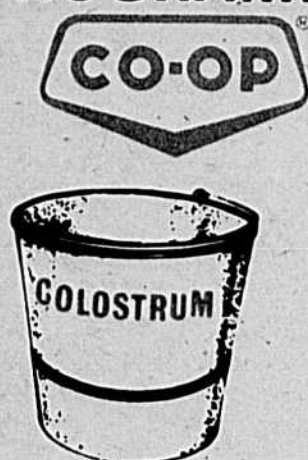
GÉNISSES



DOMESTIQUES
OU
D'EXPORTATION
... ELLES DOIVENT
ÊTRE BIEN BÂTIES.

Le tout nouveau PROGRAMME CO-OP pour l'alimentation des génisses assure leur bon développement.

PROGRAMME



3 premiers jours



12% gras
20% protéine
4 - 21 jours



20% gras
20% protéine
4^{ème} et 5^{ème} semaines



20% protéine
5^{ème} jour
jusqu'à 5 mois



15% protéine
5 mois à 1 an

Votre meunerie CO-OP a toute la gamme des produits CO-OP pour l'alimentation efficace et économique de vos génisses; elle vous offre un programme éprouvé et les services de spécialistes dévoués et compétents.

VOYEZ VOTRE HOMME, MONSIEUR CO-OP.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Division des Moulées et Fertilisants 1055 ouest, rue du Marché Central, Montréal, Qué.



Editorial

Hugues BELZILE

Lutte à l'inflation, soit, mais pas à n'importe quel prix

La décision du gouvernement québécois de diminuer ou de geler à leur niveau actuel la plupart des budgets de ses ministères pour les prochains mois dans le but de combattre l'inflation s'explique peut-être dans certains secteurs d'activités mais s'inscrit contre toute logique et réalisme dans la réalisation de certaines autres politiques.

Un des ministères les plus durement touchés par cette décision est certes celui des Terres et Forêts. Ce ministère déjà trop fortement négligé dans le partage du budget global du Québec auparavant (moins de 1%) doit subir des coupures injustifiables pour la prochaine année. Faut-il rappeler que l'activité économique générée directement ou indirectement par cette ressource naturelle au Québec représente environ 15% de l'activité économique québécoise. Cette considération justifie à elle seule une révision de cette décision. Mais il y a plus. Le livre blanc de 1972 publié par le ministère des Terres et Forêts avait ouvert d'intéressantes perspectives sur le développement d'une véritable politique forestière au Québec autant en ce qui touche la gestion de la forêt publique qu'en ce qui concerne la mise en valeur de la forêt privée. Le gouvernement Bourassa reconnaissait alors l'urgence d'une réforme dans ce secteur. Ce projet dont l'application pratique semblait devoir atteindre un rythme valable, avait fait naître certains espoirs pour l'ensemble des groupes ou personnes impliqués dans l'économie forestière québécoise.

En ce qui concerne la mise en valeur de la forêt privée entre autre, les organismes de propriétaires ont consenti des efforts importants depuis plusieurs années pour intéresser leurs membres à ce projet. Ce travail a débouché sur des résultats concrets en

ce que les parties intéressées se sont mises d'accord sur une formule et une structure qui assurent l'application harmonieuse et efficace d'une politique de ce genre. Quelques milliers de propriétaires forestiers ont emboîté le pas jusqu'à maintenant et dans la mesure où tous les moyens financiers et humains seront mis à la disposition des promoteurs, des résultats encore plus intéressants seront vite constatés. D'ailleurs les besoins actuels et éventuels d'une matière ligneuse pour répondre à un marché de plus en plus large des produits de la forêt à l'échelle de la planète et l'utilisation d'une main-d'œuvre disponible et qualifiée pour réaliser cet aménagement intensif ne laisseraient d'autres choix aux responsables de la forêt privée au Québec. Avec 10% de la superficie forestière elle assure 25% de l'approvisionnement de l'industrie, puisqu'elle occupe les terrains les plus productifs tout en étant les plus accessibles. Des études d'une qualité indiscutable ont démontré nettement que l'aménagement intensif des forêts des régions habitées était non seulement un projet valable mais qu'il était largement rentable pour les différents gouvernements et finalement pour la collectivité. Il ne peut donc plus être regardé comme étant une forme d'assistance sociale déguisée mais plutôt comme un investissement très profitable à tous les points de vue.

L'application d'une restriction budgétaire sur la réalisation d'une telle politique peut provoquer des conséquences désastreuses. Si le rythme de la mise en place des unités de gestion en commun qui doivent couvrir le territoire concerné devait être retardé il est à craindre que l'intérêt manifesté pour cette formule diminue sérieusement. Si le volume des travaux actuellement réalisés par des unités existantes devait ne pas augmenter substantiellement faute de moyens financiers appropriés il faut craindre un désintéressement qui ferait bientôt place à une désillusion absolument néfaste des personnes impliquées dans la réalisation de cette politique. C'en sera alors fait de ce beau projet d'augmenter sensiblement la productivité de cette forêt à des coûts relativement bas et d'utiliser une main-d'œuvre disponible à des travaux productifs pour la collectivité. Il ne faut pas oublier que dans la plupart des régions où il se réalise des travaux d'aménagement de la forêt le taux de chômage et le versement d'une assistance sociale atteint un niveau alarmant. C'est en augmentant le volume des travaux de ce genre et en appliquant une politique de développement industriel dynamique que le chômage sera combattu sans préjudice au combat mené contre l'inflation.

Si le gouvernement Bourassa par son ministère des Terres et Forêts était sérieux en 1972 en publiant son livre blanc sur la mise en œuvre d'une politique forestière dynamique assurant la mise en valeur, l'exploitation et l'utilisation rationnelle de la forêt il augmentera substantiellement les crédits affectés à ce secteur d'activité. Autrement il sera accusé de vouloir ravalier tout bonnement cette politique à une simple activité folklorique alors qu'elle constitue un pilier majeur de l'économie québécoise.



Bilan de l'assurance-récolte

Si le montant annuel des indemnités d'assurance-récolte est le reflet d'une année agricole, les agriculteurs ont eu dans l'ensemble de bonnes récoltes en 1975.

Sur les \$97 millions payés en primes, seulement \$50 millions environ ont été retournés sous forme d'indemnités.

L'assurance-récolte est un programme fédéral-provincial. Dans la plupart des provinces, le gouvernement fédéral et les agriculteurs paient chacun la moitié des primes, et le gouvernement provincial se charge des frais d'administration.

Selon M. Glen Gorrell, chef de la Division de l'assurance-récolte au ministère de l'Agriculture du Canada, il s'agit d'une amélioration considérable par rapport à 1974 où l'on avait dû verser \$1,16 pour chaque dollar perçu.

"Dans l'ensemble, les conditions météorologiques ont favorisé la plupart des agriculteurs en 1975. Seules les provinces de l'Atlantique ont accusé un déficit, en raison des pertes de céréales, des fruits et de pommes de terre occasionnées par la sécheresse. Les agriculteurs de la Nouvelle-Écosse ont été les plus durement touchés."

Les producteurs du Québec s'en sont mieux tirés, même si le temps sec a certainement réduit les rendements de certaines cultures. Les demandes d'indemnisation pour les céréales de printemps, les pois, les haricots, les cultures de transformation et le tabac se sont chiffrées à environ \$1 million.

En Ontario, la plupart des récoltes ont été bonnes. Quelque \$7 millions d'indemnités ont été versés principalement aux producteurs de céréales de printemps, de tabac, de tomates, de haricots et de certains légumes.

Malgré les dégâts causés par la grêle en juillet et août dans certaines régions du Manitoba, et les pluies abondantes et inondations survenues en août et septembre dans d'autres, le bilan demeure positif dans cette province. Quelque \$6 millions ont été versés en indemnités, contre \$9,5 millions reçus en primes.

Les céréales et les oléagineux de la Saskatchewan ont donné de bons rendements. Moins de la moitié des \$40 millions perçus a été retournée.

La plupart des régions de l'Alberta ont également joui d'un temps favorable. La région de la Rivière de la Paix a connu son automne le plus chaud depuis plusieurs années. Le printemps y fut hâtif et l'été sec, de sorte que peu de demandes d'indemnisation ont émané de cette région. Toutefois, le temps humide sévissant au moment de la récolte a nuï aux céréales du sud-ouest de la province. Les agriculteurs de l'Alberta réclameront environ \$15 millions.

Les conditions de croissance n'ont pas été tout à fait aussi bonnes dans la partie de la Rivière de la Paix située en Colombie-Britannique. Des pertes ont été également signalées dans d'autres coins de la province. Au total, on prévoit des indemnités de \$750.000 alors que le total des primes perçues s'élevait à plus de \$2 millions.

"Les gains de l'année dernière amélioreront le rapport indemnité-prime du programme d'assurance-récolte, souligne M. Gorrell. Du début du programme en 1959 à la fin de 1974, ce rapport s'est établi à 98c par dollar. Le temps favorable de 1975 nous permettra d'accumuler quelques réserves en vue de pertes futures."

Le programme fédéral-provincial d'assurance-récolte est conçu pour répondre à de bonnes normes actuarielles, et le rapport indemnité-prime semble indiquer qu'on y soit parvenu.

Budget réduit de \$20 millions

Il sera plus difficile d'obtenir un prêt de la SCA en 1976

Il sera plus difficile en 1976 d'obtenir un prêt de la Société du crédit agricole par suite de la mise en place du programme anti-inflation et des coupures de budget qui en ont résulté. La SCA disposera au cours de la prochaine année financière débutant le 1er avril de \$280 millions à comparer avec des crédits disponibles de \$300 millions en 1975-76. En réalité, la somme des nouveaux capitaux injectés par le fédéral sera moindre puisqu'on estime entre 25 à 20% les argents déjà engagés à même les fonds de 1976-77 pour l'année qui s'achève.

Le gérant provincial de la Société, M. Fabien Langlois, entrevoit donc la prochaine année avec une certaine dose de pessimisme, puisque la SCA devra exercer une sélection plus sévère dans ses prêts pour réserver ses fonds à ceux qui en ont le plus besoin. Bien entendu, aux nouveaux crédits disponibles s'ajoutent les remboursements sur les prêts existants, mais ceci n'est pas suffisant. Les agriculteurs devront donc s'armer de patience et ceux dont les possibilités d'emprunt sont plus grandes peuvent s'attendre à être à référer à d'autres institutions prêteuses, telles les banques et les caisses.

Au cours d'une entrevue avec la TCN, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Société, la semaine dernière, M. Langlois a exprimé le vœu que le gouvernement fédéral favorise à l'avenir une meilleure planification des activités de la SCA. Avec une politique de crédit prévoyant à l'avance - disons sur une base de trois ans - les fonds à être éventuellement mis à la disposition de la classe agricole, il serait plus facile de mieux répondre à la demande. Cette politique, il va sans dire, devrait être établie en parallèle avec les autres politiques touchant la production.

Il est difficile, pour le moment, d'évaluer l'impact de cette restriction sur les crédits fédéraux. Prise isolément, une telle mesure n'aura pas selon M. Langlois un impact sur le revenu agricole. Toutefois, les effets pourraient être désastreux si la mesure s'accompagne d'une diminution sensible du revenu net agricole, à cause de mauvaises récoltes ou suite à d'autres facteurs imprévisibles.

Autre sommet

Les activités de la Société au cours de l'année financière qui s'achève atteindront un nouveau sommet à l'échelle du Québec. À cause d'une demande très forte, on l'a vu plus haut,

tous les crédits disponibles ont été épuisés et on a même hypothéqué les crédits de la prochaine année.

Au total, on estime à plus de 1800 les prêts consentis, totalisant environ \$116 millions au 15 janvier 1976. Comparée à la période correspondante de l'année précédente, cette somme représente une augmentation substantielle de l'ordre de 58%, soit sensiblement la hausse moyenne enregistrée à l'échelle canadienne.

Au Québec, près de 64% du montant total des prêts approuvés fut au bénéfice d'exploitants de ferme âgés de moins de 35 ans. Il est également intéressant de signaler que 263 prêts furent approuvés à des entreprises agricoles groupant plus d'un exploitant.

Certains amendements importants à la loi du crédit agricole sont à la base de cette demande accrue de crédit. En effet, au cours du mois de mai 1975, la Société fut autorisée à prêter sur la base de 100% de la valeur de l'immeuble, jusqu'à un maximum de \$150.000. (Auparavant \$100.000 sur la base de 90%).

Un autre amendement permet main-

tenant à un jeune agriculteur de bâtir progressivement son entreprise agricole sur une base de 5 ans. Ceci offre donc à un jeune fils de cultivateur, dans la mesure où il satisfait à certaines conditions, la possibilité d'acquiescer et d'exploiter une ferme tout en conservant un emploi extra-agricole pour une période maximale de 5 ans. Ces deux amendements s'appliquent aux requérants âgés de moins de 35 ans.

En plus de la loi sur le crédit agricole, la Société administre aussi la loi sur le crédit accordé aux syndicats agricoles. Cette année, 34 syndicats agricoles du Québec ont bénéficié d'emprunts totalisant près de \$500.000.

Autre détail intéressant, l'application du programme de développement des petites fermes a de nouveau été couronné de succès. En effet, pour la seconde année consécutive, le Québec se situe au premier rang de toutes les provinces canadiennes.

Rappelons que l'objectif du programme est de favoriser le regroupement des petites fermes en encourageant le vendeur par un octroi et l'acquéreur par un crédit spécial à l'achat.

Ainsi, au cours de la présente année fiscale, 454 vendeurs se sont vus approuver des octrois totalisant \$1.326.000. Mentionnons que depuis le début de l'application de ce programme, soit le 27 septembre 1973, 1178 vendeurs ont bénéficié d'un montant global d'octrois de \$3.272.000.



Le producteur agricole et le fisc

Une nouvelle structure?

Plusieurs agriculteurs s'interrogent sur l'orientation à donner à leur ferme afin de faciliter l'intégration de leurs enfants à leur exploitation agricole et leur permettre également une retraite graduelle. Dans un tel contexte, deux types d'organisations peuvent faciliter le transfert graduel des biens: la société ou la compagnie.

Sans élaborer, nous dégagerons les principaux points qui touchent la fiscalité et la loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles.

Suivant cette dernière loi, des subventions s'élevant jusqu'à \$4.000 sont prévues pour l'établissement d'un jeune agriculteur. Pour être éligible à ces subventions, l'apport de chaque agriculteur devra correspondre à 20% des actions de chaque catégorie dans celui d'une compagnie.

Cependant, pour atteindre cet objectif, l'agriculteur devra considérer certains points de la loi de l'impôt afin de ne pas avoir de conséquences désagréables à ce niveau: ventes d'inventaires d'animaux, gain en capital, impôts sur les dons... À cause des roulements prévus dans les lois fiscales, il n'y a pas d'impact fiscal en général dans le transfert des biens d'un particulier à une société ou à une compagnie.

Mais, il est préférable que le père transfère certains biens à ses enfants avant la formation de la société ou de la compagnie, de sorte que chaque individu puisse apporter à la nouvelle entreprise leurs biens sans créer un revenu fictif imposable.

Par la suite, le revenu de la société sera réparti entre les associés et imposé dans les mains de ces derniers de la façon habituelle. Dans le cas d'une compagnie, les actionnaires travaillant sur la ferme recevront un salaire imposable dans leurs mains et le revenu de la compagnie sera imposé à 27%. De plus, il y aura une taxe sur le capital représentant 1/3 de 1% de l'avoir des actionnaires et des dettes à long terme.

Malgré la souplesse de la compa-

gnie, il ne faut pas oublier d'évaluer l'impôt avant d'opter pour une formule. Aussi, il est très important d'analyser ses besoins et ses objectifs pour voir si l'impôt peut être un critère décisif dans ce choix.

La Fédération de l'U.P.A. du Saguenay — Lac St-Jean.

NOMINATION



CLAUDE CHEVALIER

Monsieur Alex Bell, président du Bureau canadien des Produits du lait, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Claude Chevalier au poste de directeur général de cet organisme. M. Chevalier occupait le poste de directeur du marketing avant cette nomination. Il a de plus occupé d'importantes fonctions auprès d'un manufacturier canadien bien connu de produits récréatifs et dans une agence internationale de publicité.

Le Bureau canadien des Produits du lait est un organisme de promotion représentant les producteurs de lait canadiens.

la Terre

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'U.P.A.

515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2,
Tél.: 288-6141

DIRECTEUR:

Jean-Marc KIROUAC

RÉDACTEUR EN CHEF:

Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE et MAQUETTISTE:

Mme Rosaline D.-LEDoux

GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:

J.-V. HENRY

Composition Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:

Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

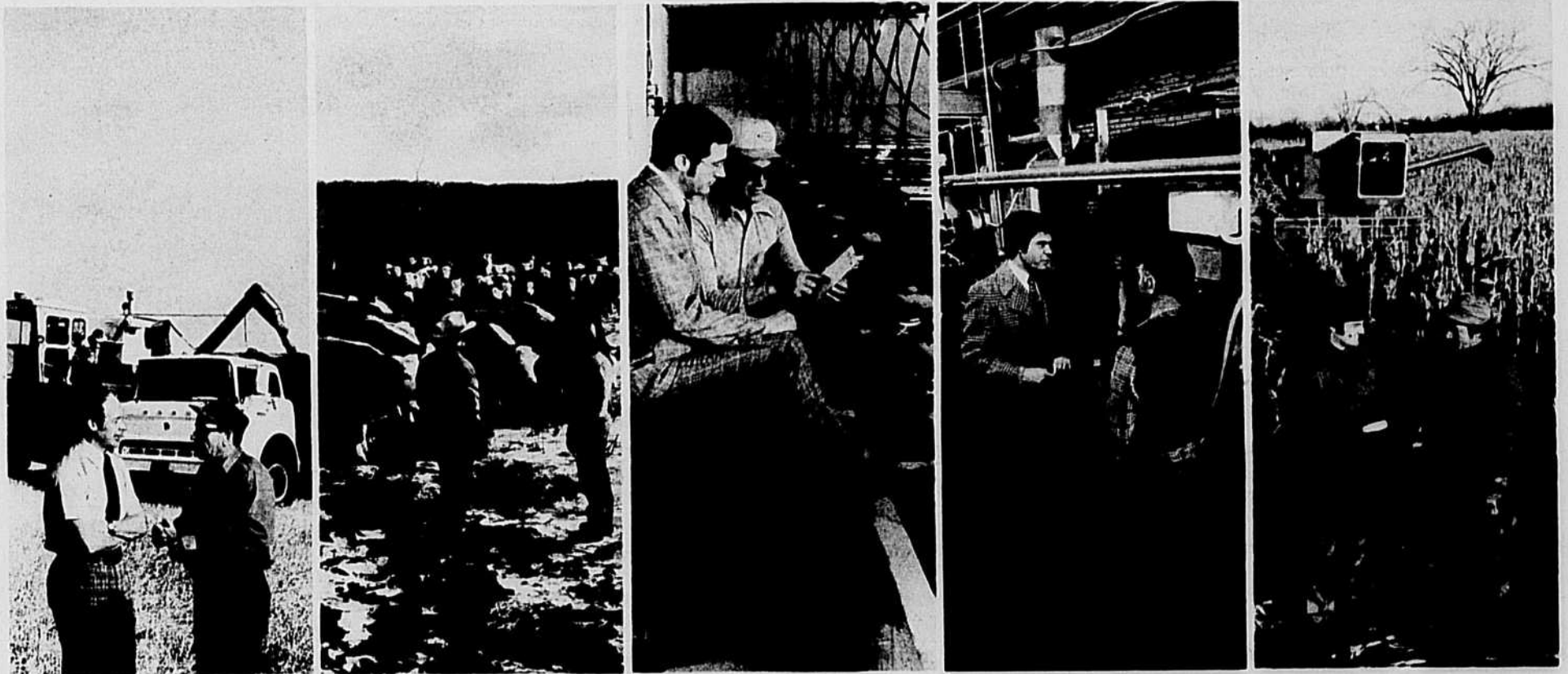
Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$5, 2 ans, \$8; 3 ans \$10.

Chèque ou mandat.

Non responsable de l'argent

Dépôt légal — 1er trimestre 1976
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

VOTRE TEMPS... consacrez-en un peu cet hiver au Directeur de la Banque Royale. C'est vous qui en profiterez le plus.



Nous vous donnons ce conseil pour deux bonnes raisons:

Le printemps venu, on trouve rarement le temps de tout faire au moment opportun. C'est **MAINTENANT** le meilleur moment de planifier votre production de façon rentable . . . pendant que vous avez le temps de faire des projets pour l'année 1976 et les années suivantes.

Dans le climat qui prévaut de nos jours, la gestion efficace visant à maintenir et à accroître la prospérité d'une exploitation agricole exige une planification progressive. C'est pourquoi la Banque Royale a mis au point les **SERVICES FINANCIERS AGRIPLAN** au service de l'agriculture, services qui ont déjà fait leurs preuves auprès de milliers d'agriculteurs canadiens. Une production agricole plus rentable exige une utilisation plus efficace du fonds de roulement. C'est là le but des services **AGRIPLAN**.

Les services **AGRIPLAN** sont aussi près de vous que le directeur de votre succursale de la Banque Royale. Ils comprennent entre autres:

- Les feuilles de planification financière **AGRIPLAN** . . . pour que votre planification de l'an prochain et votre planification à long terme soient orientées dans la bonne direction.
- Le service de consultation et de financement **AGRIPLAN** . . . qui adapte les conditions de financement à votre exploitation agricole
- et voit à ce que vous ayez suffisamment de fonds pour atteindre vos buts.
- L'assurance-vie sur le crédit **AGRIPLAN** . . . qui offre une protection allant jusqu'à \$100,000 (selon l'âge) pour la ferme et la famille, et couvre la perte d'un membre ou de la vue sans frais supplémentaires.

Passez quelque temps en compagnie du directeur de votre succursale de la Banque Royale. Le directeur de votre banque, aidé des spécialistes financiers agricoles du **SECTEUR AGRICOLE** de la Banque Royale, est à votre service et en mesure de mieux servir les intérêts financiers de votre exploitation agricole. C'est le moment ou jamais, pendant les mois creux de l'hiver, de passer à l'action.



BANQUE ROYALE
au service de l'agriculture

La luzerne face aux aléas de l'hiver

La luzerne est depuis quelques années un sujet d'incertitude pour bien des agriculteurs de l'Est, surtout ceux du Québec. Repoussera-t-elle? Repoussera-t-elle pas? Plante vivace par définition, elle devrait théoriquement vivre plus de deux ans. En pratique, c'est bien différent: par exemple, le mois de janvier 1974, par ses fortes pluies suivies de froid intense, a détruit 80% de la luzerne gagnante du championnat provincial 1973, située à St-Valérien de Shefford.



Malgré le gel du sol et grâce à une foreuse portable mise au point à la Station de recherches de Ste-Foy, ce technicien prélève un échantillon de sol contenant un plant de luzerne et ses racines. L'analyse de cet échantillon permettra de prévoir l'état des luzernières au printemps.

D'un autre côté, cette légumineuse à fort rendement et de haute valeur alimentaire peut produire de 9 à 13 t/ha (4-6 tonnes à l'acre). C'est pourquoi on se doit d'encourager les agriculteurs à la cultiver, au risque de l'utiliser comme plante annuelle jusqu'à ce qu'on ait trouvé les moyens d'en assurer la persistance sur une période de deux à trois ans.

Pourquoi certains hivers sont-ils particulièrement funestes à la luzerne? Pendant quels mois les risques de mortalité sont-ils les plus élevés? Y a-t-il moyen de prévoir les chances de survie de la luzerne avant que n'arrive le printemps?

C'est à ces questions qu'ont voulu répondre trois chercheurs fédéraux au Québec: MM. Réginald Bolduc, de la Station de recherches de Ste-Foy, Raynald Drapeau, de la Ferme expérimentale de Normandin, et Alain Pesant de la Station de Lennoxville. Leur travail d'équipe leur a permis d'expérimenter à la grandeur de la province et sur trois fronts à la fois: la région de Québec-La Pocatière, celle du Lac St-Jean-Saguenay et celle de l'Estrie-Montréal.

À la station de Ste-Foy, on a mis au point une foreuse portable pour prélever des échantillons des plantes et de leurs racines dans tout terrain gelé ou non gelé et pierreux. On conserve ces plantes dans leur sol original, sans en modifier les conditions physiques et

chimiques, en les maintenant dans leur milieu naturel de croissance pour expérimentations en serre et en laboratoire.

Plusieurs fois au cours de la saison hivernale, une partie des échantillons prélevés sont envoyés au congélateur où ils sont soumis à trois degrés de température, entre 0 et -20°C. Cette épreuve sert à déterminer leur degré d'adaptation c'est-à-dire jusqu'à quel degré la plante peut résister au froid. L'autre partie des prélèvements est amenée directement en serre où l'on peut constater, après quelques jours de croissance, la mort ou la survie de la légumineuse, et savoir ainsi exactement à quel moment elle est détruite.

Les hivers les plus néfastes sont généralement marqués de fortes pluies, de gels et de dégels consécutifs, d'une mince couche ou de l'absence de neige au moment où la plante a le plus besoin de protection. Ce sont les températures et les précipitations de janvier et février qui sont généralement déterminantes.

L'hiver 1973-1974, par exemple, fut particulièrement désastreux pour les luzernières. Cette année-là, la région qui a subi le moins de pertes a été le Lac Saint-Jean où une épaisse couche de neige servait d'isolant. Le taux de survie y fut de 87% comparativement à 10% pour la région de Québec et à 6% pour celle de Montréal.

L'hiver 1974-1975 a été beaucoup moins dommageable et, comme l'avaient prédit les chercheurs vers la fin de l'hiver, les luzernières ont fait une pousse vigoureuse le printemps dernier. Désormais, les spécialistes seront en mesure de dire en mars si, oui ou non, les cultivateurs doivent compter sur une bonne reprise de la luzerne ou se préparer à réensemencer leurs champs au printemps.

En plus de chercher de nouveaux critères de sélection et d'endurcir la luzerne au point d'en faire une plante des pays froids, les spécialistes fédéraux du Québec espèrent trouver des méthodes de régie en vue de l'hivernement. D'ici là, une bonne fertilisation en août et une période de repos (absence de broutage) en septembre restent deux bonnes précautions à prendre avant l'hivernement.

Aide agricole à la Tanzanie

Les plaines intérieures de la Tanzanie ressembleront bientôt aux champs de blé des Prairies.

Pour répondre aux besoins croissants de blé dans ce pays d'Afrique équatoriale, une équipe de chercheurs et de céréaliculteurs canadiens est en Tanzanie depuis 1970 pour y introduire les techniques modernes de la culture du blé.

Avec la collaboration des Tanzaniens, elle essaye de déterminer les meilleurs engrais, variétés de blé et antiparasitaires pour ces régions.

Des abris noirs contre les mouches noires

Depuis plusieurs années on cherche des moyens de lutte efficaces contre les mouches noires. Parmi eux mentionnons le déversement de produits chimiques dans les cours d'eau où elles se reproduisent et le simple abri sombre qui sert de refuge aux bovins.

Lors d'essais effectués dans le comté d'Athabasca, les bovins qui disposaient de ces abris ont fait des gains de poids quotidiens d'une livre de plus que les autres.

Lors d'infestations graves, les bovins du nord de l'Alberta engraisseront plus lentement.

Les touristes, la douane et les végétaux

Laissez vos souliers sales à la frontière

Rapportez des ananas d'Hawaï et du riz du Japon, mais ne revenez pas de vos vacances à l'étranger avec des plantes emportées, des escargots vivants ou un bouquet de chrysanthèmes car la Division de la protection des végétaux d'Agriculture Canada pourrait intervenir.

Cette division poste dans tous les principaux aéroports et points d'entrée du Canada des inspecteurs qui vérifient les bagages des passagers et les cargaisons commerciales. Ils sont autorisés à confisquer toute marchandise susceptible d'infester la flore ou la faune canadiennes.

"Notre rôle est de préserver l'agriculture des ravageurs et des maladies végétales et animales qui sévissent à l'étranger et qui ne se sont pas encore manifestés au pays. Nous devons prendre des mesures rigoureuses afin que les immigrants et les touristes ne les introduisent pas au Canada," explique M. W.P. Campbell, chef de la Section d'inspection et de quarantaine des végétaux au Ministère.

La terre est la première préoccupation des spécialistes car elle peut héberger une grande diversité d'insectes ou de maladies à peine visibles, le nématode doré par exemple. On ne trouve ce parasite microscopique dans aucun sol continental canadien. Sa présence ici nuirait à coup sûr aux cultures de pommes de terre et, par conséquent, nos producteurs perdraient des marchés d'exportation de plusieurs millions de dollars.

Ainsi les plantes d'intérieur emportées, les terrariums, les légumes-racines en frais et même les souliers sales provenant de pays étrangers seront saisis. Exception faite de celle d'Hawaï et de l'État de New York, la terre des États-Unis échappe à cette restriction.

Produits non autorisés

Voici une liste de produits que les touristes canadiens ne devraient pas rapporter au pays: épis de maïs, semences de céréales, insectes vivants, viande fraîche (sauf celle provenant des États-Unis), paille, chrysanthèmes d'Europe

et d'Asie, pommes, poires, cerises, abricots, pêches, prunes et presque tous les autres fruits frais, mangues (excepté si elles ont été vérifiées et estampillées dans leur pays d'origine) et matériel de pépinière si le porteur n'est pas muni d'un permis d'importation ou d'un certificat sanitaire du pays d'origine.

Produits autorisés

Les articles suivants sont autorisés: ananas, agrumes (sans les rameaux), noix de coco, papayes, dattes, figues, plaqueminées, la plupart des noix, fruits et légumes secs, plantes aromatiques et épices séchées, thé, sucre de canne, châtaignes d'eau, riz, graines de sésame et de carvi, guirlandes de fleurs hawaïennes, lavande, coquillages et coraux.

Permis d'importation requis

Il faut demander avant de quitter le Canada un permis d'importation au ministère fédéral de l'Agriculture pour apporter du matériel de pépinière comme des rosiers, des plants d'or-

chidées, des cactus et d'autres végétaux. C'est également une bonne occasion de connaître les règlements et d'éviter la déception que pourrait causer la confiscation de plantes rares.

La semaine agricole

Un + un égalent 7

Une autre année remarquable à la C.A.G.

Un accroissement imposant du volume d'affaires de la Coopérative agricole de Granby a été enregistré au cours de l'année 1975. Les usines ont transformé quelque 250,000,000 de livres de lait de plus que l'année précédente, grâce à une plus grande productivité de la part des sociétaires, dont la moyenne d'augmentation a été de 27,000 livres par ferme. De nouveaux succès économiques sont anticipés au cours de l'année 1976 suite aux acquisitions et initiatives récentes de la Coopérative laitière. Le bilan détaillé de 1975, de même que les perspectives de l'année en cours, doit être rendu public le 12 février à l'occasion de l'assemblée générale de la Coopérative de Granby, laquelle sera suivie d'une conférence de presse.

Population agricole en baisse aux USA

Selon les dernières statistiques publiées par le département américain du Commerce, la population agricole des États-Unis a diminué de 1.2% par an de 1970 à 1974 contre 4.8% par an de 1960 à 1969. En avril 1974, la population agricole représentait 4.4% de la population nationale. L'étude démontre que ce sont surtout les Noirs et les membres des autres minorités qui désertent les campagnes. Au total, les familles vivant en milieu rural représentent 9.3 millions de personnes à comparer avec 15.6 millions en 1960.

Trop de publicité pour les aliments

Dans un rapport sur l'influence des dépenses publicitaires sur les prix des aliments, l'ex-Commission de surveillance du prix des produits alimentaires critique sévèrement la nature et la qualité de la publicité faite par l'industrie de l'alimentation au cours des années 1972 à 1974.

La commission reproche particulièrement aux grandes chaînes d'alimentation d'avoir tenté, au cours de cette période de hausse rapide des prix, de persuader les consommateurs du caractère avantageux de leurs prix plutôt que de fournir une information utile sur les raisons de l'instabilité des prix et les façons de la combattre.

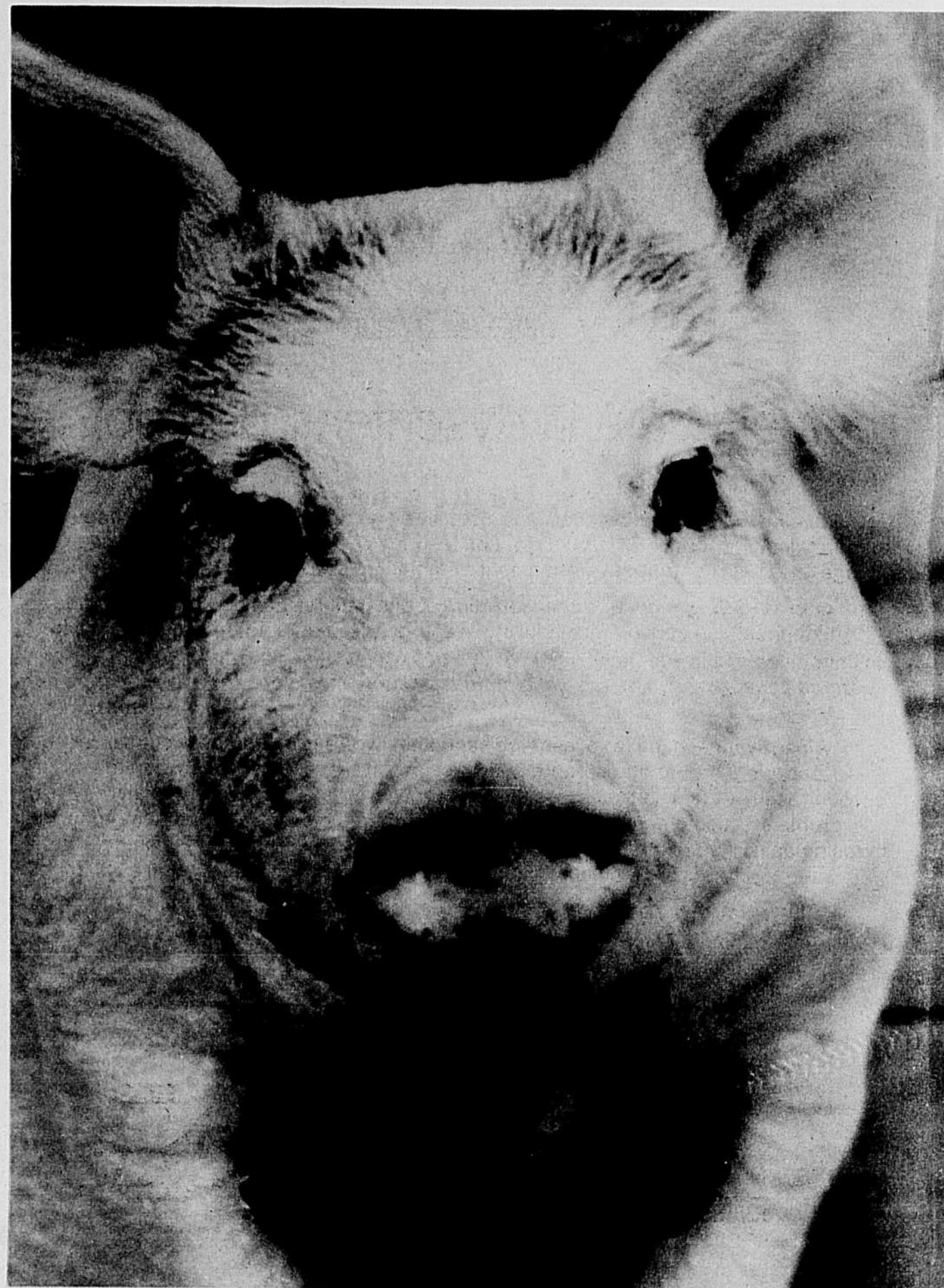
Après avoir constaté que c'est le consommateur, et non l'industrie, qui finance la publicité, la commission demande que le secteur de l'alimentation procède à un examen minutieux de la qualité de sa publicité.

Dominion vendra de la génisse

Finie la discrimination contre le "boeuf femelle chez Dominion", de lancer, comme un cri de victoire, Mme Lydia Patry-Cullen. Le commissaire à la Commission d'enquête sur la mise en marché du boeuf et du veau se félicitait que cette chaîne de supermarchés ait finalement levé l'embargo sur la vente de viande de génisse (catégories A-4 et B) dans ses établissements.

Un agriculteur de la Beauce gagnant à l'Exposition de Toronto

M. Jean-Marie Roy du Canton de Broughton, dans la Beauce a été chercher trois des premiers prix à l'Exposition Royale de Toronto, dans des concours de maïs et de luzerne. Comme le signalait un communiqué émis par le syndicat UPA de Broughton "pour une région considérée par certains comme non-agricole, le mérite reconnu à M. Roy est d'autant plus intéressant à signaler."



OBTENEZ UN PROFIT SAIN...

AVEC LS20

même face à la dysenterie des porcs

Certaines personnes appellent ceci la "dysenterie sanguine" ou la "diarrhée sanguine," ou quelque autre terme. Mais, quel que soit le terme que vous utilisiez, L-S 20, nouveau mélange de TUCO, contribuera grandement à éliminer ces mots "antiprofits" de vos livres.

Son nom - L-S 20 - vient de la concentration et des initiales des doubles antibiotiques qui donnent son pouvoir à ce nouveau mélange. Les antibiotiques en question sont la lincomycine et la spectinomycine. Si l'un des organismes causant la dysenterie des porcs échappe à l'un de ces antibiotiques, ses chances d'échapper au second sont très, très minces.

Ainsi, ayant éliminé la "dysenterie sanguine," votre troupeau peut consacrer son énergie à croître et à prendre des livres profitables pour votre production. Vous réduirez la mortalité, et les porcs que vous sauvez vous le rendront en livres et en profits supplémentaires. Et il est plus que probable que votre rapport "moulée par livres de gain" s'améliorera énormément, car vos porcs transformeront les moulées en dollars supplémentaires, beaucoup plus efficacement - jusqu'à 125 livres.

Alors, que vous l'appeliez "dysenterie des porcs"... ou "diarrhée sanguine"... ou "dysenterie sanguine"... utilisez le seul nom pour y mettre fin...

Le mélange **LS20**

L'antibiotique qui fait croître les porcs et les profits

TUCO

TUCO PRODUCTS COMPANY / DIVISION DE LA COMPAGNIE UPJOHN DU CANADA / 73 McARTHUR STREET / ORANGEVILLE, ONTARIO



MARQUE DÉPOSÉE: L-S 20

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 107 - 288-2152



Agriculture/Information

Rappel aux producteurs laitiers

Un règlement prohibe la présence d'antibiotiques dans le lait vendu aux usines laitières du Québec

QUÉBEC — Le ministère de l'Agriculture du Québec désire rappeler aux producteurs de lait, tant du secteur consommation que du secteur industriel, qu'il existe un règlement prohibant la présence d'antibiotiques dans le lait vendu et livré aux usines laitières du Québec.

En effet, le Service des produits laitiers, qui a la responsabilité d'appliquer les règlements découlant de la Loi des produits laitiers et de leurs succédanés, procède à l'échantillonnage du lait livré par les producteurs afin de vérifier si cette prescription du règlement est respectée.

L'article 2 de l'arrêté en conseil 3767-72 relatif aux normes microbiologiques et de propreté des produits laitiers, stipule que le lait ou tout produit laitier destiné à la consommation humaine ne doit contenir aucun antiseptique ou antibiotique.

Le but visé par cette surveillance n'est pas nécessairement d'appliquer les sanctions et les pénalités prévues par la Loi, mais de protéger la santé du public et lui permettre de consommer des produits d'excellente qualité.

La présence d'antibiotiques dans le lait, fût-elle en très petite quantité, peut causer des problèmes à l'individu allergique à ces substances. Pour le fabricant de produits laitiers acidulés tels que les fromages, yogourt, etc., la présence d'antibiotiques se traduit par une perte d'argent; ceux-ci neutralisent presque complètement le développement des bactéries lactiques utilisées dans la fabrication de tels produits.

Les analyses permettant de détecter la présence de ces produits sont effectuées dans les laboratoires du Ministère situés à Rimouski, Québec, Saint-Hyacinthe et Montréal.

Le Ministère projette d'effectuer mensuellement ce genre d'analyses pour tous les producteurs. Il est donc recommandé aux producteurs de suivre intégralement les directives du fabricant de l'antibiotique lorsqu'ils se voient dans l'obligation d'appliquer un tel traitement.

Rappelons que le règlement précité prohibe également l'adulteration du lait par addition d'eau. Une analyse chimique est effectuée et les producteurs qui transgressent la Loi sont passibles de suspension et/ou de poursuites devant les tribunaux.

Voici les normes bactériologiques contenues dans ce règlement: le lait destiné à la pasteurisation doit avoir un comptage total de bactéries inférieur à 100,000/m1 avant la pasteurisation en

laboratoire et de 10,000 après l'opération. Quant au lait industriel, la norme est inférieure à 1 million pour classe A, entre 1 et 2 millions pour classe B, et plus de 2 millions: lait refusable. Des pénalités monétaires sont prévues également dans les conventions de vente lorsque les normes ne sont pas respectées.

Le producteur a donc avantage à utiliser les méthodes recommandées pour produire et mettre en marché un produit laitier de toute première qualité.



La relève agricole

Donner au jeune agriculteur plus de chances de réussir

Depuis quelques années déjà, le Ministère de l'Agriculture du Québec s'interroge sur les problèmes rencontrés par la relève agricole, en vue de trouver un mode d'intervention convenable. Plusieurs comités ont été formés en vue d'analyser la situation. De plus en 1973, une enquête a été menée pour préciser les problèmes rencontrés et pour aider à trouver les solutions adéquates.

Le travail des divers comités et les résultats de l'enquête démontrent clairement une déficience au niveau de la formation agricole des futurs agriculteurs et de ceux qui sont établis depuis moins de trois ans. En effet, leur niveau de scolarité est de dix ans; et à peine 50% ont

une formation professionnelle agricole académique, cette formation variant d'ailleurs beaucoup en quantité et en qualité. L'expérience prise sur la ferme du père demeure pour la majorité la principale formation agricole acquise.

Tout en reconnaissant, pour le jeune qui se destine à l'agriculture, l'importance et la nécessité d'acquérir une expérience pratique sur la ferme, nous sommes assurés que cela n'est pas suffisant pour le préparer d'une façon convenable. En effet l'agriculteur d'aujourd'hui est placé devant des situations de plus en plus complexes tant du point de vue technique que des points de vue économique et administratif. D'ailleurs les jeunes agriculteurs qui sont établis depuis moins de trois ans le reconnaissent et sont désireux d'acquérir une formation supplémentaire.

Beaucoup de jeunes en voie d'établissement ignorent plusieurs aspects importants de cet établissement. Un jeune travaille en moyenne 8 ans avec son père avant de s'établir; et dans la majorité des cas, aucune entente n'est intervenue entre le père et le fils sur les conditions de vente et sur le mode de transfert de l'entreprise. Parallèlement peu de pères ont pensé à planifier l'intégration de leur remplaçant.

Face à cette situation, le Ministère de l'Agriculture du Québec veut intervenir en vue d'assurer une préparation adéquate de la relève agricole; il veut aider le jeune à s'établir sur son entreprise. À cette fin, il s'est fixé les quatre objectifs suivants:

- faire prendre conscience, aux jeunes qui pensent s'établir sur une ferme, de la nécessité d'une préparation adéquate;
- fournir au plus grand nombre possible de jeunes qui s'établissent en agriculture, la possibilité d'acquérir les connaissances, tant théoriques que pratiques, nécessaires à la conduite de leur ferme afin d'augmenter leur chance de réussite et de les rendre plus réceptifs à toute vulgarisation;
- aider les jeunes en voie d'établissement à préparer d'une façon sérieuse leur dossier d'établissement;
- intervenir auprès des agriculteurs pour qu'ils prennent conscience de la nécessité de planifier le transfert de leur entreprise et d'y intégrer leur remplaçant.

Pour atteindre ces objectifs, le M.A.Q. veut se donner divers moyens:

D'abord un programme d'intervention auprès des jeunes et auprès des agriculteurs afin de sensibiliser les premiers à la nécessité d'une préparation adéquate pour s'établir en agriculture; et de faire prendre conscience, aux seconds, de l'importance de planifier le transfert de leur ferme et d'y intégrer leur rem-

plaçant.

Ensuite pour ceux qui ne peuvent s'inscrire à plein temps dans les institutions offrant un cours pour exploitants agricoles, le Ministère de l'Agriculture veut offrir un programme de formation professionnelle agricole qui leur fournira un minimum de connaissances tant théoriques que pratiques, nécessaire à l'exploitation d'une entreprise agricole.

Ce programme sera composé des éléments suivants:

- cours à temps partiel qui porteront sur des domaines très pratiques et étroitement liés à l'établissement du jeune et à la gestion d'une entreprise agricole (financement, gestion, entente père-fils, co-exploitation, budget, etc.);
- stages pratiques de quelques mois sur une ferme afin de donner au futur agriculteur l'occasion de participer au fonctionnement et à l'administration d'une autre ferme que la sienne;
- visites organisées sur des fermes spécialisées, dans des centres de recherche, dans des laboratoires d'analyse ainsi que dans des organismes de mise en marché;
- sessions d'information sur les nouvelles politiques du Ministère de l'Agriculture du Québec, sur les problèmes agricoles de l'heure, sur les nouvelles techniques, etc., afin que le futur agriculteur puisse en tenir compte en temps opportun dans ses prises de décision;
- projet agricole qui permette au jeune d'acquérir une expérience pratique dans un domaine touchant l'agriculture.

Enfin comme aboutissement du programme de formation, le Ministère de l'Agriculture veut faire préparer, par tous ceux qui s'établissent en agriculture, un dossier d'établissement consistant principalement en la définition de l'entreprise désirée par le jeune. D'une façon générale, le dossier d'établissement devra comprendre:

- objectifs personnels et professionnels du jeune;
- description physique et financière actuelle de l'entreprise;
- entreprise projetée par le jeune;
- programme de réalisation de ce projet;
- formulation des besoins de crédit.

Par ce programme, nous ne prétendons pas avoir trouvé les solutions miraculeuses pour résoudre tous les problèmes de l'agriculteur. Nous voulons tout simplement donner aux jeunes qui s'établissent plus de chances de réussir, et leur permettre de s'épanouir pleinement dans la société comme individus et comme professionnels de l'agriculture.

par Guy Blanchet, dir.

Service de la Relève agricole, MAQ



Recherche à La Pocatière

La féverole a donné de bons rendements

QUÉBEC — La station de recherches agricoles du ministère de l'Agriculture, à La Pocatière, produit de la féverole depuis deux ans et le rendement s'avère très intéressant selon le régisseur, monsieur Jules Archambault. En 1974, on a récolté 3506 livres à l'acre sur une superficie de 13.5 acres. À la suite d'un été sec et de la perte de grains sur le champ, provoquée par l'éclatement des gousses trop mûres, le rendement a baissé à 2525 livres à l'acre en 1975. La superficie cultivée était de 10.1 acres. Le pourcentage d'humidité à la récolte s'élevait à 17.5 pour cent en 1974 et à 13.2 pour cent en 1975.

Ce grain avait une teneur moyenne de 27 pour cent de protéines et a constitué 30 pour cent de la ration de concentrés servie aux vaches laitières. Une expérience avec les porcs a démontré que la farine de féverole peut remplacer le tourteau de soja dans le régime alimentaire des porcs.

Les méthodes culturales employées consistent en la préparation maximale du sol à l'automne comprenant labour et pulvérisation du sol à l'aide de la herse à disques.

Tôt en mai, on brise la croûte du sol à la herse et on fertilise au taux de 400 livres à l'acre de 10-20-30. On enfouit simultanément l'engrais et l'herbicide Treflan et on ajoute du Patoran en préémergence sept jours après le semis pour détruire les graminées annuelles et les mauvaises herbes à feuilles larges.

Le semis se fait au taux de 160 livres à l'acre avec un semoir à disques réglé de façon à déposer le grain à 1 1/4 — 1 1/2 pouce de profondeur. On recommande la variété Hertz Freya.

On récolte à la moissonneuse-batteuse après une défoliation suffisante des plants. Le grain est entreposé dans un séchoir à air forcé à température ambiante qui réduit à un niveau inférieur à 14 pour cent.

- Rédigé en collaboration par le service de l'information du Ministère de l'Agriculture
- Responsable: Michelle Girard
- Reproduction autorisée en donnant crédit

OPAL: un blé à cultiver au Québec

La culture du blé de printemps au Québec est en pleine expansion et les superficies qui seront ensemencées en 1976 devraient dépasser les 100,000 acres.

Il faut rappeler qu'en 1972, le Québec comptait 41,000 acres en blé de printemps et que les rendements à l'acre n'étaient que de 18.5 minots. Les variétés utilisées alors étaient peu nombreuses. Selkirk, un blé de force (dur) était la variété hâtive la plus populaire.

Grâce à une aide du Ministère de l'Agriculture, Pitic 62, un blé tendre, non vitreux, et Opal, un blé semi-tendre à grain roux, étaient proposés aux agriculteurs désireux de produire leur grain de provende. C'est ainsi que le blé Opal est entré au Québec précédé par une renommée qui en faisait un blé à très forts rendements et d'adaptation facile. Les résultats ont confirmé jusqu'à un certain point les espoirs que ce blé avait fait naître. Opal s'est vraiment révélé un blé à forts rendements dépassant les 50 minots là où toutes les façons culturales étaient respectées. Il a montré des faiblesses en face des maladies qui menacent les céréales dont la septoriose et la fusariose...

Toujours désireux d'augmenter le nombre des variétés à forts rendements, le Québec ouvrait la porte au Glenlea en 1974. Ce blé tendre produit au Manitoba a également produit des rendements élevés. Cependant, on a décelé dès son introduction et encore en 1975 la présence d'ergot dans de nombreux champs. Évidemment on peut réduire l'incidence de l'ergot par l'élimination des graminées dans les bords du champ; mais la variété Glenlea reste très sensible à l'ergot.

Par contre le Québec consacre beaucoup d'énergie en vue de mettre au point un blé adapté au Québec et qui produirait de forts rendements. Les efforts consentis à date semblent sur le point d'aboutir.

Ce n'est donc pas avant quelques années que cette nouvelle variété pourra être offerte aux agriculteurs.

Entre-temps, les agriculteurs qui ont besoin à cultiver et à utiliser le blé ont besoin de bonnes variétés. Pour les trois prochaines années, il faudra s'en remettre à Opal qui offre encore des rendements très élevés et un blé de haute qualité pour la provende.

Lionel Lachance, Dir.
Service des Productions végétales, MAQ

Transporteur laitier: un métier qui s'apprend

QUÉBEC — Au Québec, les transporteurs laitiers jouent un rôle essentiel dans les mécanismes gouvernementaux de contrôle de la qualité du lait. Dans toutes les régions du territoire québécois, le camionneur qui se présente, au volant d'un camion-citerne, sur une ferme laitière, doit au cours d'une série d'opérations vérifier la qualité du lait entreposé dans le bassin refroidisseur. Pour l'aider à remplir ce rôle lié à la protection de la santé publique, le ministère de l'Agriculture du Québec oblige le transporteur laitier à suivre une session de deux semaines à son Institut de Technologie Agricole qui lui délivrera un certificat reconnaissant sa compétence.

Dans chacune des régions du Québec, les producteurs laitiers se regroupent en syndicat. Chacun des syndicats, affiliés à l'Union des Producteurs Agricoles, doit employer des ramasseurs de lait pour assurer le transport du lait de la ferme à la laiterie.

Pour en savoir plus long sur le métier de transporteur laitier, nous avons ren-

contré M. Laurent Gilbert qui connaît la plupart des producteurs de lait de la région de Québec. Ce citoyen de St-Augustin, transporteur routier de son métier, sillonne les routes de cette région, depuis 22 ans déjà, pour recueillir le lait nature chez les membres du Syndicat des producteurs de lait de Québec.

Collé, depuis près de 25 ans, au développement de l'industrie laitière de sa région, Laurent Gilbert s'est adapté, en même temps que les producteurs, aux changements qui ont affecté le transport du lait nature de la ferme à la laiterie.

Depuis quelques années, pour répondre aux exigences plus rigoureuses du ministère québécois de l'Agriculture en matière de contrôle laitier, les producteurs laitiers ont ajouté, à leur équipement de ferme, des bassins refroidisseurs pour conserver le lait en vrac. Ces bassins ont remplacé les traditionnels bidons en fer étamé, aujourd'hui plus recherchés des antiquaires que des producteurs.

Après une longue expérience acquise dans le ramassage du lait en bidon, Laurent Gilbert a trouvé, il y a huit ans, un emploi de transporteur au Syndicat des producteurs de lait de Québec, syndicat qui compte plus de 650 membres. Mais, pour se conformer à une exigence de la Loi des Produits Laitiers et de leurs succédanés, M. Gilbert a dû se plier à un processus de recyclage et se diriger, à l'Institut de Technologie Agricole de St-Hyacinthe, pour un stage intensif de formation professionnelle.

Avant de pouvoir s'inscrire à ces cours, le camionneur, qui veut se qualifier pour le ramassage du lait en camion-

l'ensemble de la réglementation gouvernementale assurant le contrôle de la qualité du lait et du dosage de la matière grasse.

Les professeurs de l'Institut de Technologie Agricole tentent, de façon très concrète, de familiariser les candidats à leur travail. Ainsi, Laurent Gilbert se rappelle aujourd'hui avec amusement qu'il a dû apprendre, tel un dégustateur de vin, à déterminer la saveur du lait. "Nos professeurs, dira-t-il, alignaient devant nous sept ou huit échantillons de lait dont il fallait apprécier la saveur. Lors de ces travaux en laboratoire, j'ai appris à sentir et à goûter le lait. Cela me permet aujourd'hui de savoir que la plupart des défauts du lait se reconnaissent par l'odeur, à l'exception des saveurs amères et salées qui ne se perçoivent que par le goût. Il me fallait donc, verre après verre, devenir un expert dans la dégustation du lait pour y déceler des saveurs défectueuses qui peuvent être transmises par la vache ou ses aliments, par des odeurs ambiantes de la ferme ou des fermentations bactériennes."

"Au cours de cette session à St-Hyacinthe, continue Laurent Gilbert, nous étudions les règles de calibration d'un réservoir de lait, ainsi que les moyens d'effectuer un juste mesurage du produit. Comme les autres transporteurs routiers, nous profitons aussi de cette période de formation pour revoir les règles de la sécurité et de la signalisation routière de même que les mesures à prendre dans l'entretien de nos camions."

On comprend mieux maintenant pourquoi, lors de son arrivée chez un producteur laitier, Laurent Gilbert accomplit une série de rites qui peuvent paraître étranges à l'observateur non-initié.

Voici comment M. Gilbert débrouille pour nous cette suite d'opérations.

"Je vérifie d'abord la température du lait entreposé dans le bassin refroidisseur. Cette température doit toujours se maintenir entre le point de congélation et 4° Celsius. Par la suite, tel un dégustateur attablé devant une bonne bouteille, je dois humer l'odeur et goûter le lait pour en apprécier la saveur. Cette double opération est importante, souligne Laurent Gilbert, car elle peut m'obliger à refuser le lait du fermier. Aujourd'hui, et c'est heureux, je n'ai à prendre que très rarement cette décision: en fait, l'usage du bassin refroidisseur protège le producteur laitier contre ce type de déception coûteuse."

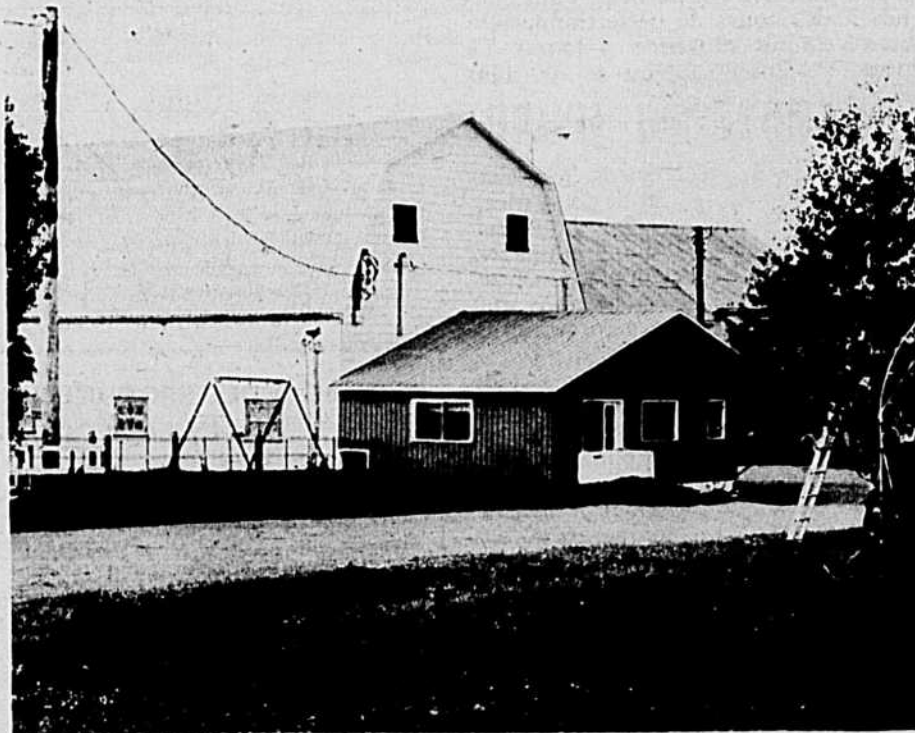
C'est alors que M. Gilbert peut procéder au mesurage du lait. Il le fait à l'aide d'une règle, graduée. Soulignons que la règle, le bassin et la table de conversion doivent porter le même numéro de série.

Afin de pouvoir prendre un échantillon représentatif, Laurent Gilbert, met en marche, pour une durée minimum de cinq minutes, l'agitateur du bassin. Cette opération permet au lait de bien se mélanger. L'échantillon prélevé, bien identifié et placé dans un thermos, le lait peut alors être chargé dans le camion-citerne.

L'échantillon sera transporté et conservé à l'usine laitière jusqu'à la fin de la période de paiement, puis dirigé au laboratoire de St-Hyacinthe pour analyses en vue de déterminer la teneur en matières grasses du lait de chaque producteur. Mensuellement, un autre échantillon sera prélevé et expédié à l'un des quatre laboratoires répartis dans la province afin de connaître la qualité bactériologique du lait produit.

Il faut refaire le même manège chez tous les producteurs, et chaque producteur doit recevoir la visite du ramasseur à tous les deux jours. Connaissant la grandeur du territoire parcouru par les ramasseurs, on s'étonne moins lorsqu'on apprend qu'un camionneur peut parcourir jusqu'à 60,000 milles par année, soit, plus de deux fois le tour de la terre.

On imagine aussi que les quantités de lait recueillies par les transporteurs doivent se situer dans un ordre de grandeur astronomique. Chacun d'eux ramassent en moyenne un volume de dix millions de livres représentant une valeur monétaire de plus d'un million de dollars.



contré M. Laurent Gilbert qui connaît la plupart des producteurs de lait de la région de Québec. Ce citoyen de St-Augustin, transporteur routier de son métier, sillonne les routes de cette région, depuis 22 ans déjà, pour recueillir le lait nature chez les membres du Syndicat des producteurs de lait de Québec.

Collé, depuis près de 25 ans, au développement de l'industrie laitière de sa région, Laurent Gilbert s'est adapté, en même temps que les producteurs, aux changements qui ont affecté le transport du lait nature de la ferme à la laiterie.

citerne, doit rencontrer les normes d'admission et avoir complété un apprentissage d'au moins un mois, sous la surveillance d'un inspecteur du Service des Produits Laitiers.

Le ramasseur, qui se présente à St-Hyacinthe, y acquiert des éléments de chimie, de bactériologie, de mathématiques, tous liés à la production du lait. Des cours, dispensés par des professeurs spécialisés en technologie laitière, fournissent aussi au transporteur laitier des notions pratiques et théoriques, relatives aux procédures de ramassage du lait, à

La folle avoine et les autres!...

Pourquoi le cultivateur qui désire se procurer une variété de céréales de classe enregistrée ou certifiée ne demande-t-il pas au vendeur quelles sont les mauvaises herbes primaires et secondaires qui sont encore présentes dans le sac qu'il achète? C'est son droit le plus strict s'il veut protéger sa ferme contre de nouvelles mauvaises herbes et s'assurer d'une récolte plus abondante et plus saine.

Pourquoi attacher de l'importance à l'efficacité de l'égouttement, à la préparation du sol, aux fertilisants et par la suite négliger la partie essentielle qu'est la qualité de la semence.

On commande ses grains de semences souvent à forts prix et

l'on néglige de s'enquérir de la propreté de la variété qui se trouve dans le sac. Il est vrai que l'étiquette de certification offre une certaine protection à la condition que l'on soit conscient que dans les normes prescrites par la loi des semences, on tolère la présence de mauvaises herbes. Ainsi, pour l'avoine Canada enregistrée no 1, on ne peut retrouver plus de trois (3) mauvaises herbes tandis que dans l'avoine Canada Semence no 2, on peut retrouver 50 mauvaises herbes dont six (6) de folle avoine.

La loi permet à l'acheteur d'exiger du vendeur qu'il fournisse la liste des mauvaises herbes nuisibles pour toutes les semences étiquetées comme telles. L'agri-

culteur a le droit de protéger sa ferme contre toutes mauvaises herbes car elles prélèvent à ses dépens des éléments nutritifs, de l'humidité, etc. etc. qui accroissent les coûts et réduisent les revenus d'une façon significative.

En 1976, chaque agriculteur devrait acheter des semences certifiées et exiger du vendeur qu'il lui indique les noms des graines de mauvaises herbes que contient encore le sac qu'il lui vend. De cette façon les deux parties, acheteur et vendeur seraient plus conscients de l'importance des semences saines et en conséquence la production des céréales au Québec serait assainie.

Lionel Lachance,
Directeur du S.P.V., MAQ.

L'enseignement forestier en Finlande

Comme nous l'avons montré dans des articles précédents, les Suédois et les Finlandais ont — à cause de l'importance de l'industrie forestière dans l'économie globale et à cause de la rareté relative du bois — entrepris il y a longtemps déjà d'accroître le rendement des boisés par tous les moyens qu'offre la sylviculture: reboisement par plantations, coupes de dégagement et d'éclaircies, fertilisation, drainage. Dès 1900, par exemple, une loi rendait obligatoire le reboisement après la coupe. Nous avons dit aussi que la coupe est en train de devenir de plus en plus mécanisée et ce très rapidement, parce que l'expérience montre que les méthodes mécanisées permettent d'amener le bois au chemin de camion à un coût à la corde généralement moins élevé que par les méthodes traditionnelles.

L'effort que font les Scandinaves pour gérer leurs forêts de façon scientifique pour en tirer le maximum possible de matière ligneuse, ainsi que la mécanisation de la coupe, de l'ébranchage et du débardage de bois supposent évidemment que l'on a dû mettre sur pied un système d'enseignement pour préparer une main-d'œuvre apte à planifier et à réaliser les différents travaux sylvicoles ainsi qu'à utiliser efficacement et économiquement la machinerie forestière moderne (bûcheronnes, ébrancheuses, écorceuses-tronçonneuses, débardeurs, écorceuses mobiles) et pour réparer ces mêmes machines.

Actuellement, en Suède 25% de la coupe est hautement mécanisée. Les Finlandais prévoient de leur côté que dans 10 ans, 50 à 60% de leur coupe sera mécanisée.

Nous avons dit aussi que la plus grande partie de la forêt suédoise et finlandaise appartenait aux propriétaires privés qu'on pourrait aussi appeler les agriculteurs-sylviculteurs. L'effort de sylviculture nationale repose en bonne partie sur leurs épaules et ils doivent recevoir une formation adéquate et un appui technique suffisant pour réaliser leur tâche.

Le système d'éducation en Finlande

Le système finlandais vise donc à fournir au marché du travail des ingénieurs forestiers, des techniciens, des contremaîtres, des bûcherons, des opérateurs et des mécaniciens de machinerie forestière ainsi qu'à compléter la formation des propriétaires forestiers.

Comme le démontre le tableau schématique, le ministère de l'Éducation est responsable (depuis 3 ans seulement) de toute la formation forestière.

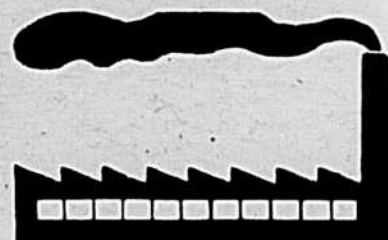
En Finlande, à part l'Université qui forme des ingénieurs forestiers, 27 institutions différentes donnent des cours de formation forestière. La plupart des institutions sont publiques (et gratuites) sauf 2 écoles de contremaîtres appartenant à deux grosses compagnies forestières (KYMI et ENZO-GUTZEIT) et 8 écoles pour propriétaires qui relèvent des organisations de producteur tout en étant en partie financées par l'État. Caractéris-

tique du système finlandais, l'enseignement se donne dans des écoles spécialisées plutôt que dans le cadre d'un enseignement polyvalent.

Globalement, il y a 1,400 étudiants engagés annuellement dans l'enseignement forestier en Finlande. De plus, environ 20,000 propriétaires et travailleurs forestiers ont participé dans l'année à des cours de perfectionnement courts (durée moyenne: 4 jours). Le personnel enseignant est de 200 dans l'ensemble du pays.

Le système finlandais offre les cours suivants:

- 6 écoles de techniciens forestiers forment en quatre ans de cours (dont une année préparatoire de travail encadré en forêt). Sont admis les candidats qui ont complété leur secondaire court. Les techniciens sont aptes à planifier et à gérer les différents types de travaux forestiers.
- 1 école de technicien du bois et de la forêt forme des gens aptes à superviser le travail dans les industries de transformation du bois. En 1974, 415 étudiants étaient inscrits dans les 7 écoles de technique forestière. Au Québec, en comparaison, les C.E.G.E.P. offrant des cours de technologie forestière recevaient 455 étudiants.
- 7 écoles forment des travailleurs forestiers (bûcherons, opérateurs et mécaniciens de machinerie). Le cours varie d'une durée de 6 à 18 mois selon le métier et est offert à ceux qui ont complété les 9 années d'école primaire. 230 étudiants sont inscrits à ces cours. Au Québec 100 étudiants sont inscrits au secondaire court dans des cours de foresterie (12 polyvalentes offrent ce cours au Québec). Par ailleurs, toujours au Québec, 717 étudiants sont inscrits au secondaire long qui forme des garde-forestiers, agents de conservation et des mesureurs. Ce secondaire long québécois n'a pas son équivalent exact en Finlande car il est plus avancé que le cours de travailleur forestier mais moins poussé que le cours de technicien en Finlande.
- 3 écoles (dont deux privées) donnent à environ 60 travailleurs expérimentés une année de cours de syl-



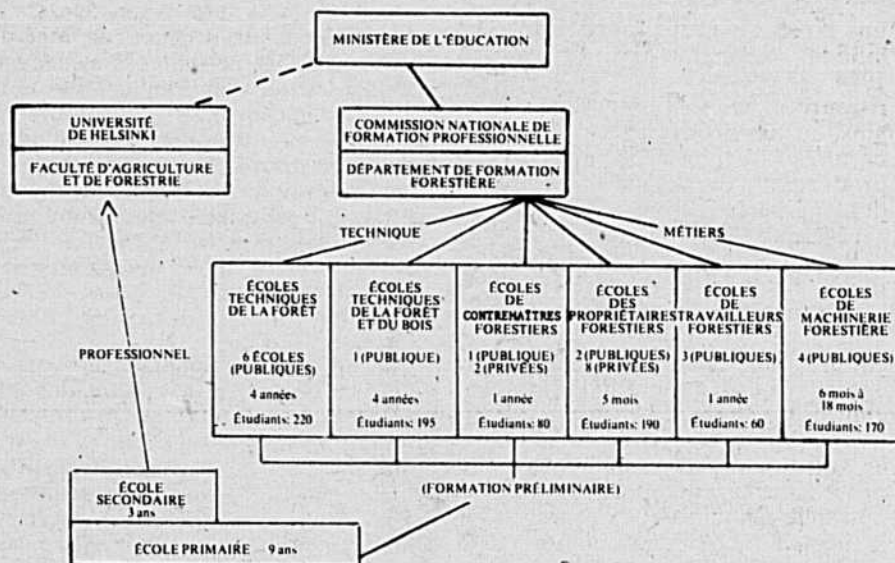
viculture, de technologie forestière, de comptabilité, de droit, de mathématiques, d'aménagement de la faune pour en faire des contremaîtres de travaux de forestage et de transport.

- 10 écoles reçoivent 380 propriétaires forestiers par année pendant cinq

mois chacun pour compléter leur formation dans les techniques de coupe ainsi que sur les techniques de sylviculture susceptibles d'accroître le rendement de leurs boisés.

La semaine prochaine:
"L'enseignement forestier en Suède"

ORGANISATION DE LA FORMATION FORESTIÈRE EN FINLANDE



SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE DE LA RÉGION SUD DE MONTRÉAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS DE CONVOCATION

Tous les producteurs de Sucre et Sirop d'érable du territoire des Fédérations régionales de St-Hyacinthe et de St-Jean Valleyfield, sont convoqués à assister à l'assemblée annuelle du Syndicat.

Lieu: École Frère André, Mont St-Grégoire
Quand: Lundi le 23 février 1976, à 8:30 P.M.

Tout producteur impliqué dans cette production est prié d'y assister.

Benoit Brodeur, Président
Denys Roy, Secrétaire-adjoint



Agriculture
Québec

LA FORMATION D'EXPLOITANTS AGRICOLES

Le Ministère offre un cours de niveau post-secondaire d'une durée de 24 mois dont 12 mois de stage dans des fermes accréditées, en vue d'assurer la formation d'exploitants aptes à la gestion d'une entreprise agricole.

CONDITIONS D'ADMISSION

Etre détenteur d'un certificat secondaire V, (formation générale), comprenant au moins mathématiques 422, chimie 432 et physique 422 ou une qualification équivalente.

ÉCHÉANCE POUR L'INSCRIPTION

1er mars 1976

Les formulaires d'admission sont disponibles auprès du Service aux étudiants de votre école.

Pour plus de renseignements, communiquer avec:

Institut de technologie agricole
3230, rue Sicotte
Case postale 70
Saint-Hyacinthe J2S 2M2
Tél: (514) 773-7401 poste 210

Institut de technologie agricole
La Pocatière
(Kamouraska) G0R 1Z0
Tél: (418) 856-1110



Un jeune ouvrier forestier habillé et muni d'un équipement spécial pour effectuer son travail.



Le chiffre d'affaires de la Fédérée dépasse le cap du demi-milliard

La Coopérative Fédérée a augmenté son chiffre d'affaires de 26% en 1975 pour atteindre un nouveau sommet de \$532 millions. Ses opérations laissent un excédent avant impôt de \$12½ millions comparativement à \$9½ en 1974. \$8,600,000 pourront ainsi être ristournés aux coopératives sociétaires ainsi qu'aux producteurs d'oiseaux sociétaires individuels de la section des producteurs de volailles. La balance des trop-perçus sera versée à la réserve générale.

Passant en revue les différentes activités industrielles et commerciales de la Coopérative Fédérée, le directeur général, M. M. Georges-Étienne Turcotte, a rappelé que "les coopératives agricoles québécoises en 1975 font un chiffre d'affaires estimé à \$650 millions comparativement à \$250 millions en 1965, soit une augmentation de 250%". Leur fédération, la Fédérée, multiplie par quatre ses ventes durant la même période: \$128 millions vs \$532 millions. Les chiffres combinés des deux paliers dépassent le milliard, soit l'équivalent de \$20 millions par semaine ou \$4 millions par jour ouvrable qui entrent dans le circuit commercial agricole." La Fédérée groupe 185 coopératives agricoles.

Quant au président, M. Roland Pigeon, il a signalé "qu'au cours de son dernier exercice, la Coopérative Fédérée a posé deux gestes d'un grand intérêt pour ses coopératives sociétaires et leurs membres". Ces deux gestes sont l'acquisition de la Cie Québec Poultry Ltée en mai 1975 et l'aide apportée à la consolidation définitive de l'industrie laitière dans la région sise au sud de Québec sous l'égide de la Coopérative Laitière du Sud de Québec. Celle-ci est ainsi devenue la deuxième coopérative en importance au Québec.

Le service des machines agricoles célèbre cette année son vingt-cinquième anniversaire. En 1975, ses ventes ont augmenté de 50% pour atteindre \$32 millions. Cette hausse excède de beaucoup un taux d'inflation de 12 à 15%: ce qui indique que la coopérative accroît régulièrement sa part du marché.

Par ailleurs, le service des productions végétales a été quelque peu ébranlé par les fluctuations du marché. Toutefois, le service des engrais chimiques a accru de 10% son volume de vente. Le service des semences a subi un recul, suite à une perte d'inventaire résultant de l'abaissement des prix. De même, à cause de la situation chaotique du marché de la ficelle à presse, le service des accessoires agricoles n'a pas réussi à dépasser son chiffre d'affaires de 1974, malgré des prévisions optimistes. Enfin le service des productions animales a progressé de 9%.

Les abattages de bétail en '75 marquent un record

En 1975 les Canadiens ont consommé des quantités records de boeuf. De fait, pour la première fois dans l'histoire canadienne, la consommation de boeuf per capita atteignait 100 lbs., augmentation sensible si on la compare à celle du début des années '70 soit, 70 lbs. par personne.

Les abattages sous inspection fédérale ont marqué un record en 1975 en inscivant pour la première année plus de 3 millions de têtes, soit 3,337,687. C'était une augmentation de 12,2% par rapport à '74, autrement dit 6,850 têtes de plus hebdomadairement.

À l'assemblée de la Fédérée

Drummond blâme Ottawa

"La politique fédérale visant à réduire les contingentements par le biais de coupures budgétaires dans le programme de soutien au prix du lait de transformation et par une diminution significative du subside direct du cent livres de lait, risque de provoquer des perturbations dans la régularité des approvisionnements qui peuvent menacer gravement le degré de concurrence des usines laitières et des producteurs du Québec, sans négliger les injustices dont ceux-ci font l'objet pour avoir répondu de façon exemplaire aux incitations du MAQ, des industries de transformation ainsi que de la Commission Canadienne du Lait à accroître leur volume de production et à régulariser leur production sur une base annuelle plutôt que saisonnière."

Ce jugement sévère à l'égard du gouvernement fédéral a été porté par le ministre québécois de l'agriculture, M. Kevin Drummond, alors qu'il s'adressait aux milliers de congressistes de la Coopérative Fédérée qui tenait son assemblée à Montréal, la semaine dernière. M. Drummond a également dénoncé l'attitude d'Ottawa dans le domaine des transports en soulignant qu'avant de modifier les politiques d'aide au transport, il faudrait connaître les résultats des travaux de la Commission Snaverly dont le mandat est d'étudier le coût réel du transport ferroviaire et trouver des solutions à certains éléments de cette politique "notamment les stocks en réserve, les permis d'importation, l'assurance des approvisionnements, le rôle de l'Office Canadien des Provinces, l'accès libre au marché des Prairies et le fonctionnement de la bourse de Winnipeg".

Par ailleurs, le ministre a annoncé que "les prochains mois verront la mise en force des premiers programmes de stabilisation". Il a dit également espérer "pouvoir préciser dans un proche avenir le mandat qui sera confié à Soquia ainsi que les priorités auxquelles elle devra s'attaquer dans les prochains mois". À ce propos, M. Drummond souhaite que "la Fédérée s'assoie à la même table que le Conseil d'administration de Soquia pour étudier les modalités de participation et de collaboration qui pourraient s'instaurer dans cette optique".

Saluant la percée des coopératives dans le secteur privé, le ministre a souligné que la présence dans le secteur public de Soquia témoignait des préoccupations accrues du ministère à l'égard de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles. Il a alors défini le rôle de Soquia comme étant celui d'un catalyseur d'initiatives.

Au sujet de la politique laitière fédérale, M. Drummond a précisé sa pensée en disant: "Je trouve inacceptable que nos producteurs québécois qui produisent pourtant en deça de leur contingentement subissent le contrecoup des mesures rétroactives prises par la Commission Canadienne du Lait, surprise par des excédents de lait par rapport à ses prévisions et limitée par les restrictions budgétaires imposées par

le gouvernement fédéral pour son programme de soutien du prix du lait de transformation."

Le ministre admet "qu'on peut consentir une certaine réduction du volume des livraisons faisant l'objet de subventions allant même jusqu'à l'imposition de pénalités aux producteurs qui dépasseraient les limites de production imposées" mais à condition qu'on tienne compte du fait que le changement d'une structure de production au niveau d'une ferme laitière nécessite une période d'ajustement qui doit tenir compte de la conjoncture économique.

Dans ce contexte, M. Drummond a invité le mouvement coopératif à mettre désormais l'accent sur la diversification des produits en accord avec l'évolution des habitudes alimentaires des consommateurs. "Cette diversification, a-t-il dit, permettrait un meilleur équilibre dans les produits, un débouché accru pour la matière première et une plus grande emprise sur les marchés locaux et étrangers." Il a de même souligné que la présence coopérative dans le secteur des fruits et légumes "pourrait être plus significative tant au niveau de la fédération qu'à celui des coopératives de base".

Regardez pousser votre argent

De remarquables hybrides nouveaux de rendement élevé et de haute qualité ont été conçus pour les producteurs du Québec par Warwick, la plus importante entreprise indépendante de recherches sur le maïs de semence au Canada.

W-214

Hybride double reconnu dont le rendement a été éprouvé (populations faibles ou denses) dans les régions à 2500-2700 unités thermiques. Long épi élançant à grains profonds. Bonne solidité des tiges et des racines. Maturité relative de 85 jours (grain).

SL-207

Tout nouvel hybride simple, croisé, à tige de qualité perfectionnée et racine robuste. Des essais prolongés dans toutes les régions "à culture de maïs" ont démontré sa grande facilité d'adaptation et sa maturité précoce. Maturité relative de 80 jours (grain). 2500-2600 unités thermiques.

SL-209

Hybride simple très précoce, bien adapté à la production de grain dans les régions à 2500-2600 unités thermiques. Excellente tolérance au froid, croissance très rapide après la levée. Maturité relative de 80 jours (grain).

TX-20

Tout nouvel hybride triple de 2600-2750 unités thermiques. Plant élevé et imposant aux gros épis denses, à forte tige et d'excellente résistance à la maladie. Maturité relative de 85 jours (grain).

TX-22

Nouvel hybride triple modifié à maturité relative de 85 jours (grain) dans le groupe de 2500-2700 unités thermiques. Excellente solidité des tiges et des racines et forte résistance à la brûlure. A toujours égalé ou surpassé en rendement les meilleurs croisements simples dans les essais officiels du maïs.

Écrivez ou téléphonez à la Warwick Seed Co. Ltd. ou à votre plus proche dépositaire de semence Warwick pour vous renseigner à fond et obtenir la brochure gratuite.





Mon nez dans votre cuisine

La grossesse et la bonne nutrition

Dès qu'une femme sait qu'elle est enceinte, une de ses premières préoccupations devrait concerner sa nourriture. En fait, une femme qui prévoit avoir des enfants devrait avoir un bon régime avant même d'être enceinte puisque l'état nutritif de son corps joue un rôle appréciable dans ses chances d'avoir des enfants en bonne santé.

On lui recommande de consulter un docteur au début de la grossesse et de suivre ses recommandations de régime. Pour les femmes en bonne santé qui d'habitude mangent bien, cela veut généralement dire la même variété d'aliments: variété qui est nécessaire à tous pour avoir une bonne nutrition: des protéines, des vitamines, des sels minéraux et de l'énergie.



Certains changements peuvent être recommandés, entre autres dans les domaines suivants:

Contrôle du poids. Aujourd'hui, les médecins veulent que leurs patientes ne grossissent que de 15 à 22 livres durant toute la grossesse et de 3 à 4 livres pendant les quatre premiers mois. Les femmes qui prennent trop de poids ont tendance à faire de la toxémie; les accouchements avant terme sont fré-

quents quand le gain de poids n'a pas été suffisant. Si le gain de poids est soudain ou excessif, il est parfois nécessaire de réduire le sel et d'éliminer les aliments à forte teneur en calories mais peu nutritifs comme les boissons gazeuses, les sauces, les pâtisseries, etc.

Les protéines. Une augmentation de protéines peut être nécessaire avec des aliments comme la viande, le poisson, la volaille, les oeufs et le fromage. Les protéines sont essentielles à cause des acides aminés qu'elles contiennent. Des études ont démontré que des régimes pauvres en protéines peuvent affecter le développement physique et mental du futur enfant.

Les vitamines. Un régime équilibré comprend beaucoup de fruits et légumes à cause des besoins en vitamines. Certains docteurs, cependant, prescrivent régulièrement des vitamines en pilules. Les vitamines sont importantes dans les régimes de grossesse parce qu'elles aident à l'utilisation de tous les aliments nutritifs.

Le sel. Si la rétention d'eau ou un gain excessif de poids est un problème, il est parfois nécessaire de réduire considérablement le sel. Il faut aussi quelquefois réduire la consommation de sel pour contrôler l'hypertension, corollaire de la toxémie. Normalement, il est bon de ne pas abuser du sel et d'éviter les aliments relativement très salés. Pour la cuisine, assaisonner plutôt avec des herbes, des épices et du jus de citron.

Le calcium. Dès le début de la grossesse, il y a un besoin en calcium dû à la formation des os. Nombreux sont les docteurs qui recommandent une pinte de lait par jour. On peut satisfaire en partie au besoin en servant du lait avec des céréales prêtes-à-servir et en utilisant du lait dans les préparations de soupes, de desserts et autres plats ou en prenant d'autres produits laitiers tels que le fromage et la crème glacée.

Le fer. À cause du changement de métabolisme durant la grossesse, il faut augmenter la consommation de fer. Beaucoup de docteurs pensent qu'une quantité adéquate de fer peut être obtenue en mangeant de la viande, des oeufs, des légumes verts et des céréales reconstituées ou enrichies. Cependant, d'autres compléments ferrugineux sont recommandés par certains médecins.

Les liquides. Une future maman doit boire de six à huit verres d'eau par jour. Thé, café ou jus de fruits peuvent être inclus dans ce total. Les boissons alcoolisées et les boissons gazeuses doivent être consommées avec parcimonie car elles contiennent beaucoup de calories mais peu d'éléments nutritifs.

Les petits déjeuners. Le café habituel simplement accompagné de pain offre vraiment peu d'éléments qui aideront le futur bébé. Une femme enceinte doit aussi prendre une orange ou un pamplemousse ou leur jus et des aliments à forte teneur en protéines comme un oeuf ou un bol de céréales prêtes-à-servir avec du lait. D'autres repas doivent être pris à heures régulières et à intervalles réguliers dans la journée.

Un problème qui souvent rend difficile une bonne alimentation durant les premiers mois est la nausée. Certains médecins prescrivent de prendre une rôtie, un cracker ou des céréales prêtes-à-servir pour aider à contrôler cette nausée.



Des amours de fraises

S'il y a un jour où l'amour est à l'honneur, c'est bien à la Saint-Valentin. Cette année, pourquoi ne pas vous montrer particulièrement aimable à votre famille ou à votre bien-aimé en servant un dessert romantique fait avec des fraises congelées à la maison durant la dernière saison chaude ou achetées à l'épicerie.

Les fraises se congèlent soit au sucre sec ou au sirop afin de préserver leur saveur et leur belle apparence. Les fraises congelées par une firme commerciale doivent indiquer en pourcentage sur l'étiquette le volume de sucre utilisé sous forme sèche ou sous forme de sirop. Empaquetées entières ou en tranches, les fraises se vendent dans des contenants de 15 onces ou de deux livres. La plupart des fraises congelées sont vendues sous les catégories Canada de fantaisie ou Canada de choix.

Pour obtenir une saveur, une apparence et une texture de première qualité, décongelez les fraises dans leur contenant original, juste avant de servir, en inversant la boîte de temps à autre pour permettre au sirop de se distribuer à travers les fruits. Il est préférable de laisser quelques cristaux de glace plutôt que de fondre le tout complètement. Placé au réfrigérateur, un contenant de 15 onces prendra six heures à dégeler; à la température de la pièce, trois heures; et une heure sous un filet d'eau froide. Les fraises congelées peuvent être utilisées de la même façon que les fraises fraîches. Servies sur poudings ou crème glacée, gâteaux ou sablés, ou mêlées à d'autres fruits, elles apportent une bouffée d'air frais du printemps à venir aux jours frileux de février.

Un dessert de la Saint-Valentin pour ce quelqu'un bien-aimé se doit d'être savoureux. Les économistes ménagères d'Agriculture Canada ont créé un tel dessert en mélangeant des fraises congelées, du yogourt et de la crème. La garniture veloutée qui en résulte est versée dans une croûte à tarte faite de miettes de biscuits au chocolat. Le tout peut être réfrigéré ou congelé. Vous pouvez donc préparer cette tarte aux fraises et au yogourt le jour précédent afin de passer chaque minute de la Saint-Valentin avec vos êtres chers.

TARTE AUX FRAISES ET AU YOGOURT

Croûte au chocolat

1/2 livre de biscuits doubles au chocolat avec une garniture au fudge (environ 12)

2 c. à table de beurre fondu

Écraser les biscuits au mélangeur électrique (blender) ou couper en quatre et écraser. Ajouter le beurre. Presser le mélange au fond et autour d'une assiette à tarte de 9 pouces. Refroidir.

Garniture aux fraises

1 paquet de 15 onces de fraises congelées, sucrées et tranchées

1/2 enveloppe de gélatine

1/4 tasse de sirop des fraises

1/4 tasse de yogourt nature

1 demiard de crème à fouetter (1 1/4 tasse)

1/4 tasse de sucre

Crème fouettée

Dégeler et égoutter les fraises; mesurer 1/4 tasse de sirop. Tremper la gélatine dans le sirop 5 minutes puis dissoudre au-dessus de l'eau chaude. Ajouter les fraises et incorporer le yogourt. Refroidir jusqu'à ce que le mélange commence à prendre. Fouetter la crème avec le sucre et plier dans le mélange aux fraises. Verser dans la croûte au chocolat. Refroidir plusieurs heures ou congeler jusqu'à ce que ferme. Servir gelée ou dégelée. Garnir avec crème fouettée si désiré. Se conserve au congélateur pendant une semaine. 6 à 8 portions.

La nouvelle catéchèse enseignée au Québec depuis déjà plusieurs années a fait l'objet de beaucoup de polémiques. Selon l'abbé Paul Tremblay, président du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation, cette catéchèse n'est entachée d'aucune trace d'hérésie et n'entre aucunement en conflit avec la doctrine fondamentale de l'Église.

POILS-DUVET DISPARUS

Voici le nouveau traitement BÉTULIQUE qui élimine rapidement poils et duvet absolument sans douleur et inoffensif pour la peau. BÉTULIQUE neutralise radicalement la repousse. Grand succès obtenu. \$3.00 port payé. P.S.L. accepté. Commandez à: Laboratoire Moderne Ltée, C.P. 800, St-Félicien, Cte Rober-val, Québec.

L'AFEAS et le conflit scolaire

Assez! C'est assez!

Depuis des mois, pour ne pas dire des années, les négociations traînent et le conflit des enseignants ne cessent de s'envenimer. Les 38,000 mères de famille de l'Association féminine d'Éducation et d'Action Sociale (A.F.E.-A.S.) s'inquiètent sérieusement de cette situation et revendiquent fortement aujourd'hui le droit de leurs enfants à l'éducation.

Nous ne tenons pas ici à faire le procès des parties patronale et syndicale. Nous ne voulons pas non plus mettre en cause le droit des travailleurs du secteur scolaire qui réclament des conditions de travail acceptables. Là où nous ne sommes plus d'accord, c'est au moment où cette lutte se fait aux dépens de nos enfants.

Le Conseil d'Administration de l'AFEAS, lors de sa réunion régulière du 29 janvier, a vivement critiqué la situation présente et demande aux parties en cause de s'asseoir sérieusement à la table des négociations et d'en venir à une entente rapide sans que pour autant nos enfants souffrent de la situation en étant privés de cours.

L'AFEAS travaille présentement pour que des pressions s'effectuent simultanément dans toutes les régions du Québec. Notre patience est à bout et assez! c'est assez!



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

"Quand il est avec moi, je ne peux m'empêcher de penser à ça..."

Q. Je suis une épouse de cultivateur, j'ai 45 ans. Nous avons 8 enfants. Mon mari est assez violent. Je me suis toujours occupée des enfants, car, il était dur avec eux.

Il y a deux ans, mon mari a suivi des cours d'adultes. Il y avait des femmes dans le groupe et il s'est amouraché d'elles. Quand il revenait, il ne s'informait pas si ça allait à la maison, mais disait plutôt "j'espère que les femmes ont pas eu de misère à retourner chez elles..."

Je lui ai posé des questions, mais il me disait que j'étais folle. Quand je voulais l'embrasser avant de partir, il me trouvait achalante. Maintenant, il reste à la maison et je pense que je ne l'aime plus comme avant. Le soir arrivé, il est toujours prêt à faire l'amour tout de suite, sans préparation. Ensuite, il se retourne et dort. La même chose l'après-midi. Je pense qu'il est après m'écouter, je vais détester ça de plus en plus. Quand je suis avec lui comme ça, je ne peux m'empêcher de croire qu'il a fait l'amour avec ces femmes. Dans le jour, il a un air de boeuf. Je n'ai plus confiance en lui depuis ce temps.

Angéline d'Ontario

R. Vous traversez une passe difficile. La jalousie vous a envahie et vous semblez incapable de vous en défaire. Les plus grands malheurs sont souvent ceux que l'on imagine. Il n'y a probablement rien eu de mal entre ces compagnes de classe et votre époux.

Comme il arrive assez souvent, quand il n'y a jamais eu souvent de contacts avec des femmes, un homme de l'âge de votre mari se sent regaillardir en leur présence. Ça l'émoustille. D'autant plus que votre mari est doté d'un tempérament plutôt intéressant. Dommage, qu'il ne sache pas mieux s'en servir...

Avez-vous déjà discuté de ce problème avec votre époux. Sans récriminer ou faire intervenir votre jalousie sous-jacente, mais uniquement pour vous établir un programme de vie un peu plus satisfaisant pour tous les deux.

Ce qui semble intéresser votre conjoint c'est plus la performance que le rendement: une fois par jour, tous les jours. Bon ou pas, pour vous, ça semble pour lui bien secondaire. Vous n'êtes pas une poupée gonflable dont on se sert uniquement pour sa jouissance et qu'on rejette ensuite. Vous êtes une femme et vous avez droit à un peu plus de respect. En ce moment, votre mari semble tout ignorer de la psychologie féminine la plus élémentaire.

Je vous conseille vivement de lui en parler, de lui faire lire certains livres de psychologie féminine ou conjugale. Maintenant qu'il est allé à l'école, il doit aimer lire! Ce qu'il ne sait sans doute pas c'est qu'il pourrait augmenter son plaisir en vous en procurant un peu.

Ce problème n'est qu'une facette de l'ensemble d'un comportement trop fréquent: mari bourru, brutal qui ne s'intéresse qu'à "la chose". À part ça, le reste est pour lui secondaire. Soyez davantage calme, si c'est possible. Vous allez voir plus clairement la situation. Plus raisonnable aussi dans vos imaginations. Vous serez plus sereine pour envisager la réalité. Plus souriante et aimable aussi s'il est possible. Je souhaite pour vous que le reste vienne par surcroît.

Marie-Josée

MERCI À NOS LECTRICES: Nos lectrices qui ont voulu communiquer avec une "Québécoise d'Ontario" à la recherche d'une image ancienne ont été mises en contact avec la requérante. Merci.

UNE DE ST-POLYCARPE: C'est encore votre médecin de famille qui pourrait le mieux vous mettre en rapport avec un bon spécialiste des maladies nerveuses, dont l'épilepsie. L'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec est renommé pour son Département spécial où l'on traite l'épilepsie.

DES VACANCES POUR UNE VÉGÉTARIENNE

Q. Je suis une célibataire de 46 ans. J'aime beaucoup la campagne et visiter des familles de cultivateurs, mais j'ai un grand problème: je suis végétarienne. Est-ce qu'il y au-

rait un club de végétariens dans les Cantons de l'Est que je pourrais visiter ou une famille de végétariens dans la région de Sherbrooke. J'aimerais bien pouvoir sortir de la ville de temps en temps pour y respirer l'air pur.

R. Votre message est fait. J'imagine que vous n'êtes pas une végétarienne trop rigide et que vous acceptez certains produits d'origine animale comme le lait, les oeufs, le fromage. À ce moment-là, vous devriez trouver quelque chose à votre goût. Si vous ne mangez que de la laitue et des noix, le choix sera peut-être plus difficile. Si quelqu'un s'intéresse à votre cas, qu'il écrive à ce courrier. Je vous mettrai en communication.

DOIS-JE CONTINUER

Vous avez parfaitement

raison de continuer à prendre vos pilules sans vous occuper des racontars de tous les "Jos-Connaissant". Le médecin vous l'a dit, il connaît sûrement mieux cette question que vos voisines et amies. Restez bien tranquille et continuez à prendre vos pilules en toute confiance.

Je vous en prie, à l'avenir, méfiez-vous de tous les discours des ignorants. Les pilules anticonceptionnelles n'ont peut-être pas fait toutes leur preuve encore, mais chose certaine, dans votre cas, elles vous font un grand bien.

Marie

Je m'empresse de venir apporter un peu de réconfort. Évidemment que tu l'es trompée et tu le paies bien cher. Es-tu certaine d'être enceinte? Si oui, je doute que tu puisses continuer de le cacher aux tiens. Cela ne serait probablement guère bon pour toi.

Je sais combien cette révélation va t'être difficile, mais il va bien falloir que tu y fasses face, un jour ou l'autre. Comme je ne crois pas que tu puisses te marier avant la naissance du bébé, il va te falloir le réconfort et l'assistance de ceux qui t'aiment. Le meilleur conseil que je puisse te donner est celui d'aller rencontrer une travailleuse sociale du plus proche bureau de service social de ta région. Elles ont l'habitude de ces sortes de cas et elle pourra te conseiller au mieux.

Tu es trop jeune à 16 ans pour envisager un mariage précipité. Les unions contractées dans ces cas-là ne sont habituellement pas heureuses. Si tu préfères écrire à un service social, je puis te donner l'adresse d'un Service spécialisé dans l'entraide aux jeunes filles enceintes: Service Social Ville-Marie, 2285 Papineau, Montréal. On pourrait probablement te guider vers un emploi temporaire et organiser ton accouchement.



4605
10½-20½



7341



7150

Doigts agiles, cœurs légers

4605 — Robe classique indispensable dans une garde-robe soignée. DEMI-TAILLES: 10½, 12½, 14½, 16½, 18½, 20½. La taille 14½, buste 37 prend 2 vgs ½ dans le 45 po. Prix: \$1.08 taxe incluse.

7341 — Utilisez vos loisirs d'hiver et allégez votre budget en crochétant cet ensemble de chambre très personnel. Prix: \$1.08 taxe incluse.

7150 — Originale tenue pour le printemps qui vient. Chapeau, trois grandeurs incluses. Prix: \$1.08 taxe incluse.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un bon ou un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

Parles-en à cœur ouvert à ton ami, il trouvera probablement que c'est la meilleure solution. A-t-il une situation qui lui permette d'envisager un mariage d'ici quelques années? Il est bien possible qu'à ce moment-là, vous puissiez vivre ensemble, heureux, tous les trois.

En attendant, sois forte et courageuse. Beaucoup de jeunes filles ont traversé des épreuves semblables et s'en

sont sorties avec dignité et bonheur.

J'AI PEUR DE DEVENIR DIABÉTIQUE:

Q. Je suis une jeune fille de 17 ans, je mesure 5 pieds 2 po. et ne pèse que 103. Je ne me trouve pas assez grosse pour ma grandeur. Il y a quelque temps, j'ai lu dans votre courrier que vous disiez à une qui voulait engraisser de manger beaucoup de desserts. Je me suis donc forcée pour en manger. Mais plus j'en mange, plus je veux en manger, j'aime ça. Ma mère m'a dit que ce n'était pas bon de manger trop de sucre et que je pouvais devenir diabétique. Depuis ce temps-là, j'ai peur. Il faut dire que j'ai un peu pris du poids, mais ça prend du temps.

Impatiente de savoir.

R. Dans la réponse donnée, on disait de manger du dessert, pas de manger beaucoup de dessert. Il n'est jamais utile de manger "beaucoup" de certaines choses, de sucre en particulier. Ne vous inquiétez pas cependant ce n'est pas un abus de sucre de quelques semaines qui vous rendra diabétique. Le diabète est un dérèglement glandulaire qui provoque la présence permanente de sucre dans l'urine, mais ce n'est pas l'abus du sucre qui cause le diabète. Un diabétique aura besoin de plus de sucre qu'un être normal. Il ne faut pas cependant mélanger la cause et l'effet. À l'adolescence, il est fréquent de constater un besoin exagéré de sucre. Il faut savoir réfréner ce besoin, en complétant son alimentation par des aliments plus riches en principes nutritifs, oeufs, fromage, fruits, légumes, lait, viandes, poissons. Un régime bien balancé doit contenir une quantité normale de chacun de ces aliments. Manger un peu avant d'aller dormir aide parfois à gagner quelques livres, ces aliments ne sont pas tout de suite brûlés par de l'exercice.

Patron à 50 sous



NAPPERON — Élégant et raffiné rien ne peut égaler le travail fait à la main. Ces napperons décoreront joliment une table. Modèle No. C.N. 2662-F.

Adressez vos commandes à Patron à cinquante sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.v.p. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas le cinquante sous pour frais de poste et le numéro du patron. Nos patrons sont en français.



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands
et les petits



Les cavaliers de Champlain

La Semaine Verte est allée se promener dans les prospères champs de Champlain pour voir évoluer les 600 juments de l'un des plus gros éleveurs de chevaux du Canada, Paul Couture qui avec son frère Henri exploite plus de 2,500 acres de terre et fournit de l'urine de jument pour la Cie Ayerst. Un reportage bien fait où à côté d'une réussite technique assez exceptionnelle se dessine une autre réussite tout aussi exceptionnelle: celle de l'intégration de fils à l'exploitation du père. Il était gratifiant de voir ces beaux gars avec chacun une tâche bien déterminée considérer que le succès pour eux, se dessinait aussi intéressant qu'il l'avait été pour leur père et leur oncle. On n'a pas fini semble-t-il d'entendre parler des "Frères Couture" à St-Prospère de Champlain et à bien des lieues à la ronde.

De plus en plus, dans les émissions agricoles, autant à

la télévision qu'à la radio, on tient à accompagner les films, ou entrevues de musique nouvelle et moderne. Ça nous sort des ritournelles folkloriques. Un air bien connu du groupe Harmonium finissait en beauté la cavalcade fougueuse des chevaux de Paul Couture. Bravo.

Radio-Québec nous a donné jeudi dernier une entrevue bien intéressante avec Roger Lemelin. Ce "success man" qui a tourné en or tout ce qu'il a touché a lui aussi semble-t-il réussi ce qu'il y a de plus important: sa vie familiale. Écrivain célèbre dès ses vingt ans, pionnier du téléroman avec son inoubliable Famille Plouffe, industriel prospère et maintenant directeur général du plus important journal du Canada français: La Presse, Lemelin avoue qu'il "fourmille d'idées nouvelles tous les jours." Il ne s'est pas enraciné dans un rayon déterminé, mais il a "débranché" du moment qu'il sentait la routine l'engluier. Depuis qu'il est à La Presse, on sent que ce journal est dirigé. Dirigé vers des sentiers nouveaux, des formules inédites. Pourquoi Lemelin n'irait-il pas ensuite donner quelques idées aux promoteurs d'émissions de télévision?

Car, il faut bien l'avouer, les élan innovateurs sont assez rares sur nos petits écrans. Nos écrivains de théâtre sont

Télévision Agricole à Radio Canada

La Semaine Verte, 15 février
de midi à 13 h.

- Le Dossier: agriculture biologique en France, commentateur André Laprise, réalisatrice Claire Villemaire.

- La chronique horticole: parasites des plantes ornementales, avec Denise Ouellet.

- Commentaires sur l'actualité agricole, avec André Laprise.

- Assemblées annuelles de la Fédération canadienne de l'agriculture et de la Coopérative de Granby.

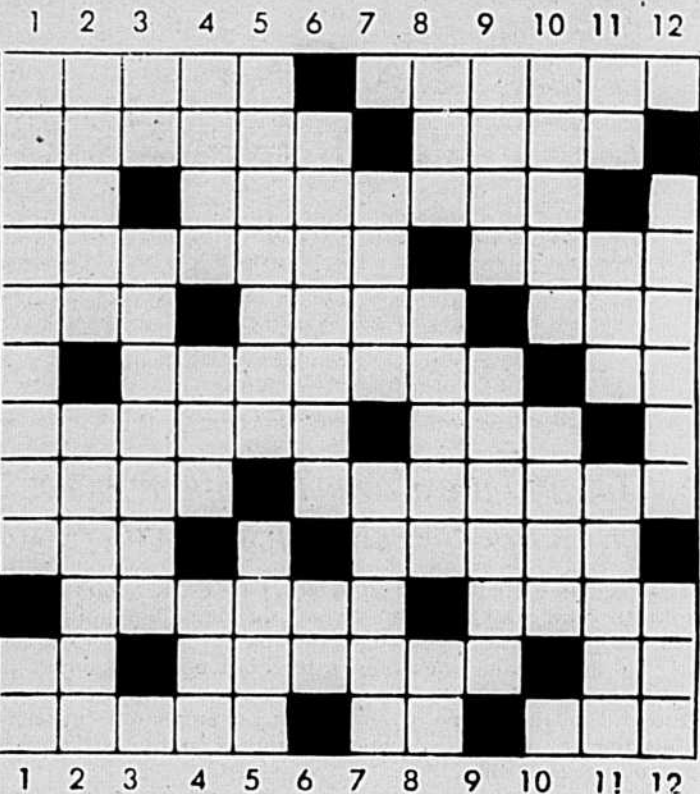
- Court sujet: conférence de presse du ministre de l'Agriculture du Québec, M. Kevin Drummond.

semble-t-il tous usés ou pas encore nés puisqu'on ne sait que nous donner du Marcel Dubé. Sa pièce de dimanche dernier présentait les mêmes qualités esthétiques de décor, de réalisation que les précédentes. C'est le fond qui manquait le plus encore une fois. On croyait assister à du sous-Tchékov et toutes les situations sentaient le déjà vu.

Je ne peux vous parler de mon ami Sol au canal 10. Je n'ai pu voir son "one clown show", mais si on en juge par la finesse de la publicité qui a entouré la projection, cela valait très probablement le coup. Tout le monde l'a descendu pour son "By-by", mais ça ne signifie pas que Sol n'a rien dans le corps. Il a déjà été "extraordinaire alors" et il peut l'être encore. Ça c'est plus que de la foi, c'est de l'espérance.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS de la terre



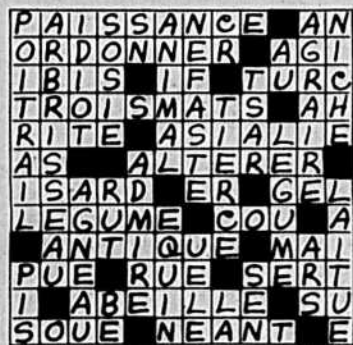
HORIZONTALEMENT

- 1 Allure du cheval. - Étendue plate, aux vallées à peine enfoncées dans le sol.
- 2 Lieu destiné à loger des chevaux. - Ancienne mesure agraire.
- 3 À demi. - Rebord postérieur de la mâchoire inférieure du cheval.
- 4 Elle mène. - Greffe.
- 5 Colère. - Ile allongée, près de Venise. - Pluie.
- 6 Tombera, en parlant de la grêle. - Strontium.
- 7 Orthographe. - Grain du cha-pelet.
- 8 Souverains. - Eau-de-vie.
- 9 Obtenue. - Fente qui se forme au sabot du cheval.
- 10 Tirer le lait de la vache. - Avance sur l'eau.
- 11 Métal précieux. - Qui n'a ni aiguillon ni épines. - Quatre.
- 12 Sorte de siège que l'on met sur le dos d'une bête de somme. - Quatre saisons. Petite prairie.

VERTICALEMENT

- 1 Qui porte des bourgeons. - Char-pente du corps humain.
- 2 Fer allié à une faible quantité de carbone. - Fer tranchant de la charrue.
- 3 Parcours des yeux. - Se disait d'un bâtiment qui servait à faire la traite des Noirs sur les côtes d'Afrique.
- 4 Céréale. - Nom usuel du thymus du veau. - Sorte d'oignon.
- 5 Pousser des cris, en parlant des petits poulets. - Mince et élégante.
- 6 Mettre dans un silo. - Ile de l'Atlantique.
- 7 Poète grec de l'époque primitive. - Tentera avec audace.
- 8 Étendue d'eau entourée de terres. - Perturbation atmosphérique violente. - Manganèse.
- 9 Céleri. - Céréale.
- 10 Prénom féminin. - Prénom féminin.
- 11 Venu au monde. - Amas. - Préparer les peaux en blanc.
- 12 Substance grasse et onctueuse extraite de la crème. - Première femme.

Semaine dernière



LES FILMS À LA TV, SEMAINE DU 14 AU 20 FÉVRIER 1976

Explicit: n: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. - L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. - À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (a) enfants; (b) adolescents.

MONTREAL

Canal 2 - CBFT

LUNDI, 16 FÉVRIER

14h.30 - JUSTICE POUR SELVIN (4) - Tch. 1968. Comédie satirique de J. Weiss avec Rudolf Hrusinski, Klaus Schwarzkopf et Irina Bohdalova. - Un poète acquiert une célébrité mondiale en prenant publiquement la défense d'un condamné.

21h.00 - LE CARREFOUR (A Great American Tragedy) (4) - E.U. 1972. Drame psychologique de J. Lee Thompson avec George Kennedy, Vera Miles et William Windom. - Un homme d'âge mûr perd une situation avantageuse et ne peut se trouver un autre emploi.

MARDI, 17 FÉVRIER

14h.30 - L'IMPOSSIBLE MONSIEUR PIPELET (4) - Fr. 1955. Comédie de A. Hunebelle avec Michel Simon, Gaby Morlay et Etchika Choureaux. - Les amours contrariées de la fille d'un concierge avec un jeune médecin.

19h.00 - LE CIEL DE GRAND-PRE (The Sky's the Limit) (5) - E.U. 1975. Comédie dramatique de T. Leitch avec Pat O'Brien, Ike Eisenmann et Lloyd Nolan. - Confié à son grand-père par son père veuf, un jeune garçon pousse le vieillard à remettre en état de vol un vieux aéroplane.

MERCREDI, 18 FÉVRIER

14h.30 - LE JOLI MAI (4) - Fr. 1962. Documentaire de C. Marker. - Chronique de Paris en mai 1962.

JEUDI, 19 FÉVRIER

20h.00 - LE TUEUR (5) - Fr. 1972. Drame policier de D. de la Patellière avec Jean Gabin, Fabio Testi et Uschi Glas.

Un commissaire chargé de retracer un assassin est contré dans ses recherches par un supérieur partisan des méthodes scientifiques.

VENDREDI, 20 FÉVRIER

14h.30 - MATCH CONTRE LA MORT (5) - Fr. 1959. Drame policier de C. Bernard-Aubert avec Antonella Lualdi, Gérard Blain et Pierre Bellemare. - Deux époux qui sont sur le point de gagner une fortune se font kidnapper leur fils.

MONTREAL

Canal 10 - CFTM

SAMEDI, 14 FÉVRIER

20h.00 - LES NAUFRAGES DE L'ESPACE (Marooned) (4) - E.U. 1969. Drame de science-fiction de J. Sturges avec Gregory Peck, Richard Crenna et Gene Hackman. - Les manœuvres entreprises pour rescaper trois astronautes dont la capsule ne peut plus revenir sur terre.

LUNDI, 16 FÉVRIER

14h.15 - CLÉMENTINE CHÉRIE (5) - Fr. 1963. Comédie de P. Chevalier avec Pierre Doris, France Anglade et Adrienne Servantie. - Les mésaventures d'un inventeur d'un nouveau tissu synthétique.

MARDI, 17 FÉVRIER

14h.15 - QU'EST-CE QUI FAIT COURIR LES CROCODILES? (5) - Fr. 1970. Comédie de J. Poitrenaud avec Michel Serrault, Francis Blanche et Collette Castel. - Placé à la tête d'une compagnie, un homme doux finit par devenir un patron dur et intraitable.

MERCREDI, 18 FÉVRIER

14h.15 - LE PAYS SANS ÉTOILE (5) - Fr. 1946. Drame fantastique de G. Lacombe avec Jany Holt, Pierre Brasseur et Gérard Philipe. - Un jeune clerc de notaire revêt dans la réalité des événements qui hantent son imagination.

JEUDI, 19 FÉVRIER

20h.00 - NOTRE AGENT À SALZBOURG (The Salzburg Connection) (5) - E.U. 1972. Drame d'espionnage de L. Johnson avec Barry Newman, Anna Karina et Karen Jensen. - La découverte au fond d'un lac en Autriche de documents datant de l'époque nazie fait agiter des agents secrets de divers pays.

JEUDI, 19 FÉVRIER

14h.15 - SEUL, À CORPS PERDU (5) - Fr. 1962. Drame policier de J. Maley avec Yves Massard, Gisèle Pascal et Gérard Séty. - Un journaliste ambi-

lieux simule un accident pour écrire un reportage.

JEUDI, 19 FÉVRIER

20h.30 - THE LOVE MACHINE (6) - E.U. 1971. Drame de J. Haley Jr. avec John Phillip Law, Dyan Cannon et Robert Ryan. - Un commentateur de télévision se sert de son pouvoir sur les femmes pour assurer sa réussite.

VENDREDI, 20 FÉVRIER

14h.15 - LA BELLE ROMAINE (5) - It. 1954. Drame de L. Zampa avec Gina Lollobrigida, Daniel Gelin et Raymond Pellegrin. - Une jeune fille naïve, trompée par un homme marié, se livre à la prostitution.

SAMEDI, 14 FÉVRIER

19h.30 - LA GRANDE SAUTERELLE (5) - Fr. 1967. Drame policier de G. Lautner avec Mireille Darc, Hardy Krüger et Maurice Biraud. - En attendant de perpétrer un vol, un homme visite le Liban en compagnie d'une fille dégourdie.

QUÉBEC

Canal 4 - CFCM

SAMEDI, 14 FÉVRIER

09h.30 - TERREUR À SILVER CITY (Silver City) (5) - E.U. 1951. Western de B. Haskin avec Edmond O'Brien, Yvonne de Carlo et Barry Fitzgerald. - L'associé du propriétaire d'une concession minière est en lutte avec un ancien ami qu'il a autrefois lésé.

MARDI, 17 FÉVRIER

21h.00 - LA MARQUE DU FAUCON (Mark of the Hawk) (5) - E.U. 1958. Drame social de M. Hudley avec Sidney Poitier, John McIntire et Eartha Kitt. - Un chef politique africain est tiraillé entre deux idéologies.

LUNDI, 16 FÉVRIER

14h.00 - LA PYRAMIDE HUMAINE (4) - Fr. 1960. Étude sociale de J. Rouch. - Dans un lycée d'Afrique, une jeune française essaie d'établir des relations amicales entre Blancs et Noirs.

MARDI, 17 FÉVRIER

14h.00 - LA MILLIÈME FENÊTRE (5) - Fr. 1960. Comédie satirique de K. Ménégoz avec Pierre Fresnay, Jean-Louis Trintignant et Barbara Lass. - Un rentier ne veut pas se laisser exproprier.

MERCREDI, 18 FÉVRIER

14h.00 - LE PROPRE DE L'HOMME (5) - Fr. 1960. Documentaire humoristique réalisé et interprété par Claude Lelouch avec Janine Magnan. - Balade de deux amoureux à travers Paris.

JEUDI, 19 FÉVRIER

20h.00 - LES QUATRE MALFRATS

(The Hot Rock) (4) - E.U. 1972. Comédie policière de P. Yates avec Robert Redford, George Segal et Ron Leibman. - Un ex-prisonnier tente de subtiliser, pour le compte d'un gouvernement africain, un diamant exposé dans un musée de New-York.

JEUDI, 19 FÉVRIER

14h.00 - TROIS JOURS ET UN ENFANT (3) - Isr. 1966. Drame psychologique de U. Sohar avec Oded Kotler, Judith Seleh et Germaine Univolski. - Un jeune homme frivole accepte de garder pendant trois jours l'enfant d'une ancienne maîtresse.

VENDREDI, 20 FÉVRIER

14h.00 - RÉGLEMENT DE COMPTES (The Big Heat) (4) - E.U. 1952. Drame policier de F. Lang avec Glenn Ford, Gloria Grahame et Jocelyn Brando. - Un policier s'obstine à poursuivre une enquête sur le suicide d'une de ses collègues.

SAMEDI, 14 FÉVRIER

23h.00 - LA FEMME DU PRÊTRE (5) - It. 1971. Comédie de D. Risi avec Sophia Loren, Marcello Mastroianni et Venantino Venantini. - Une jeune femme poursuit un prêtre de ses attentions pour l'amener à l'épouser.

LUNDI, 16 FÉVRIER

17h.00 - LES TROIS SERGENTS DU FORT MADRAS (6) - It. 1965. Film d'aventures de H. Humbert avec Richard Harrison, Hugo Arden et Nick Anderson. - Trois sergents de l'armée des Indes acceptent une mission dangereuse chez les indigènes.

MARDI, 17 FÉVRIER

17h.00 - TEXAS (4) - E.U. 1941. Western de G. Marshall avec Glenn Ford, William Holden et Claire Trevor. - Deux amis d'enfance se retrouvent au Texas dans deux camps opposés.

MERCREDI, 18 FÉVRIER

17h.00 - TEXAS (4) - E.U. 1941. Western de G. Marshall avec Glenn Ford, William Holden et Claire Trevor. - Deux amis d'enfance se retrouvent au Texas dans deux camps opposés.

JEUDI, 19 FÉVRIER

17h.00 - LA BATAILLE POUR ANZIO (4) - It. 1968. Drame de guerre de E. Dmytryk avec Robert Mitchum, Peter Falk et Earl Holliman. - Le débarque-

ment opéré par les alliés à Anzio près de Rome en janvier 1944.

JEUDI, 19 FÉVRIER

17h.00 - VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (You Can't Take It With You) (3) - E.U. 1938. Comédie de F. Capra avec James Stewart, Jean Arthur et Lionel Barrymore. - Le fils d'un banquier entre en contact avec une famille d'excentriques.

CHICOUTIMI

Canal 6 - CJPM

SAMEDI, 14 FÉVRIER

20h.30 - À L'EST DU SOUDAN (East of Sudan) (6) - G.B. 1964. Drame de N. Juran avec Anthony Quayle, Sylvia Sims et Derek Fowlds. - Après l'attaque d'un avant-poste, un soldat anglais aide une gouvernante et sa pupille à regagner la ville de Khartoum.

DIMANCHE, 15 FÉVRIER

15h.00 - L'ÎLE DES DAUPHINS BLEUS (Island of the Blue Dolphins) (4) - E.U. 1954. Film d'aventures de J.B. Clark avec Celia Kaye et Larry Domasin. - Une jeune indienne vit seule sur une île pendant quelques années.

LUNDI, 16 FÉVRIER

14h.00 - UNE BALLE SUFFIT (5) - Fr. 1954. Drame policier de J. Sacha avec George Ulmer, Vera Norman et Jacques Castelot. - Condamné injustement pour meurtre, un jeune homme fonde en prison un orchestre qui devient célèbre.

MARDI, 17 FÉVRIER

14h.00 - UN CADEAU POUR LE PATRON (Surprise Package) (5) - E.U. 1960. Comédie satirique de S. Donen avec Yul Brynner, Mitzi Gaynor et Noel Coward. - Déporté en Grèce, un gangster décide de voler une couronne royale.

MERCREDI, 18 FÉVRIER

14h.00 - LE VIOLENT (In a Lonely Place) (4) - E.U. 1950. Drame policier de N. Ray avec Humphrey Bogart, Gloria Grahame et Frank Lovejoy. - Un scénariste violent est accusé à tort de meurtre.

JEUDI, 19 FÉVRIER

14h.00 - MA PETITE FOLIE (5) - Fr. 1954. Comédie musicale de M. Labro avec Jean Bretonnière, Geneviève Kervine et Roméo Carls. - Une jeune fille riche et capricieuse est prise à son propre jeu en contractant un mariage blanc avec un moniteur d'auto-école.

VENDREDI, 20 FÉVRIER

14h.00 - LA REINE DES PIRATES (5) - It. 1961. Film d'aventures de M. Costa avec Gianna-Maria Canale, Massimo Serrato et Livio Lorenzon. - Un duc défend un loup de mer et sa fille terrorisée par un tyran.

JEUDI, 19 FÉVRIER

19h.30 - LE ROI CRUEL (5) - It. 1958. Drame Historique de A. Gennino avec Edmund Purdom, Sylvia Lopez et Massimo Girotti. - Le règne tyrannique d'Hérode le Grand, roi de Judée.

JONQUIÈRE

Canal 12 - CKRS

LUNDI, 16 FÉVRIER

14h.30 - LA NUIT EST FAITE POUR... (5) - It. 1967. Comédie de G. Capitani avec Catherine Spaak, Philippe Leroy et Gastone Moschin. - Une jeune veuve, son neveu et divers autres personnages tentent de s'emparer de bijoux contenus dans un coffre réputé inviolable.

MARDI, 17 FÉVRIER

14h.30 - VENGEANCE DE FEMME (A Woman's Vengeance) (5) - E.U. 1947. Drame psychologique de Z. Korda avec Charles Boyer, Jessica Tandy et Ann Blyth. - Un veuf est soupçonné du meurtre de sa première femme à cause des accusations d'un voisin.

MARDI, 17 FÉVRIER

18h.20 - LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE (4) - Fr. 1972. Comédie de Y. Robert avec Pierre Richard, Mireille Darc et Paul Le Person. - Un chef des services secrets français fait croire qu'un modeste violoniste est super-agent pour se venger d'un sbulharne.

VENDREDI, 20 FÉVRIER

18h.30 - LE CHIEN DES BASKERVILLE (The Hound of the Baskervilles) (4) - G.B. 1959. Film policier de T. Fisher avec Peter Cushing, André Morell et Christopher Lee. - Sherlock Holmes tente d'éclaircir le mystère entourant la mort violente des membres d'une famille.

Tuco Products Company

C'est en 1959 que la Upjohn Company of Canada a pénétré pour la première fois sur le marché agricole en y offrant des spécialités pour les vétérinaires du pays. En 1964, elle s'étendait à toutes les facettes de l'agriculture en se portant acquéreur de la Howard Chemical Company, fabricant de produits pour la santé animale, d'insecticides et de raticides.

L'année 1968 devait amener la fusion du personnel de vente d'Upjohn aux vétérinaires et de l'organisation Howard sous le nom de Tuco Products Company, dont l'objectif était de devenir un élément important de l'industrie des produits pour la santé animale. De nos jours, les spécialistes pour vétérinaires continuent de se vendre sous la marque Upjohn tandis que les produits de santé animale, les insecticides et les raticides portent l'étiquette Tuco.

À l'heure actuelle, la Tuco Products Company compte l'une des plus vastes organisations de commercialisation de toute l'industrie des produits pour la santé animale, dont la gamme englobe tous les secteurs de l'industrie animale. La production se concentre dans deux établissements, à Orangeville et à Toronto (Don Mills).

Le prémélange L-S 20

Au domaine des additifs d'alimentation, voici que le Gémélange L-S 20 vient s'ajouter au GMA pour les génisses au parc d'alimentation, au Lincomix pour les poulets de gril et à l'Albamix pour les dindons. Les recherches en cours viendront en ajouter d'autres au cours des années 1970.

Depuis 1968, la Tuco a pris de l'expansion sous la gouverne du directeur général J.M. Roe, qui a groupé le haut personnel suivant: Dr W.L. Rea, directeur des services techniques; Dr Ronald Finlay, vétérinaire des services techniques; G.E. Stea, directeur du bureau et des finances; Austra Bukovskis, contrôle de la qualité; L.A. Johnson, directeur de la commercialisation; A.E. Hodgins, directeur des ventes; W.G. Durkin, directeur des produits; René Roy, directeur régional; J.D. Macdonald, coordonnateur national des comptes. Les représentants des ventes au Québec sont MM. Aurèle Rémillard, 274 Boul. Bourgeois, B.P. 222, Napierville et Omer Proulx, 1038 Gadbois, Beloeil. (—)



Cette vache Holstein Friesian enregistrée, de six ans, propriété de Harold Beccher, de Rochester Indiana, E.U. a brisé les records mondiaux de production laitière. À la fin de septembre 1975, elle avait produit 50,314 livres de lait, en 305 jours. Ce record a été contrôlé par la "Dairy Herd Improvement Association", en collaboration avec les spécialistes de l'Université Purdue, en Indiana. "Ellen Arlinda" est une extraordinaire transformatrice de nourriture, elle consomme chaque jour de la nourriture sèche pour l'équivalent d'environ 7 pour cent de son poids et produit 5 fois plus de lait que la vache moyenne. Elle pèse 1800 livres et consomme chaque jour environ 60 à 70 livres d'un mélange de grains, à peu près la même quantité de luzerne de premier choix et boit entre 50 et 60 gallons d'eau. Elle a dépassé de 6,000 livres les records antérieurs établis l'an dernier. Sur la photo, le propriétaire pose fièrement avec Arlinda Ellen et les 28 gallons de lait représentant sa production quotidienne de pointe.

Source: La Ferme Laitière de Babson Bros.

Saviez-vous que...

- D'avril à septembre 1975, la consommation du lait a fléchi de 2,1% au Canada, celle du beurre de 9% et de même que celle du Cheddar.
- En 1974, les ventes de boissons gazeuses ont augmenté de 7%, celles de bière ont également monté de 3% et celles des boissons alcooliques de 13%.
- La quantité de lait de consommation produite en 1975-1976 dépasse de 1,1 milliard de livres les 10 milliards requis.
- Le Canada compte présentement un excédent d'environ 50,000,000 de livres de beurre qui coûtent en frais d'entreposage et d'intérêts, \$500,000 à la Commission canadienne du lait.
- Le Canada a présentement des surplus de lait écrémé en poudre de 300,000,000 millions de livres qui coûtent à la CCL \$2,000,000 par mois.
- On prévoit que pour le dernier semes-

tre de la campagne laitière, (septembre 1975 à mars 1976), la production laitière sera de 20 à 26% supérieure à ce qu'elle était un an plus tôt.

— On évalue à 1,6 million de tonnes métriques les stocks mondiaux de lait écrémé en poudre actuellement disponibles.

— En 1975, le total des ventes de lait écrémé en poudre dans le monde (sauf les pays communistes) n'ont atteint que 370,000 tonnes métriques, soit moins que le quart des stocks actuels.



Olympiades du maïs 1976

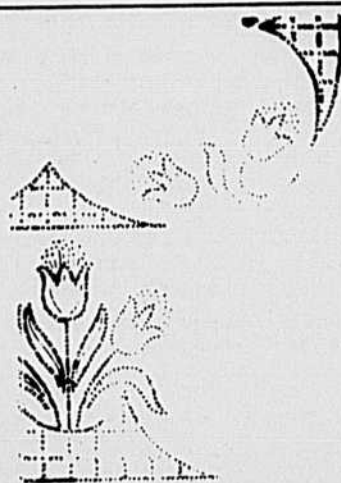
Des "Olympiades du Maïs" se dérouleront du 17 février au 12 mars dans plusieurs régions du Québec. Organisées et commanditées par huit compagnies ayant des liens avec ce secteur de production, les cliniques 1976 débiteront à 9h.30 de l'avant-midi.

Tous les producteurs intéressés pourront se présenter à l'un ou l'autre des endroits suivants:

- Mardi, le 17 février
 - Domaine Du Relais, St-Liboire.
- Jeudi, le 19 février
 - Centre de Loisirs Bellerive, boul. Mgr. Langlois, Valleyfield.
- Mardi, le 24 février
 - Sous-sol de l'Église de St-Roch de l'Achigan.
- Jeudi, le 26 février
 - Sapin Bleu, Cap-de-la-Madeleine.
- Mardi, le 2 mars
 - Salle du ministère de l'Agriculture, rue Bourque, Sherbrooke.
- Jeudi, le 4 mars
 - Club Belgo Canadien, Route 107, Sabrevois.
- Lundi, le 8 mars
 - Hôtel Colibri, Route 116, Victoriaville.
- Mercredi, le 10 mars
 - Motel Rond-Point, Lévis.
- Vendredi, le 12 mars
 - Auberge de l'Amitié, St-Pascal de Kamouraska.



NOUVELLE UNITE MOBILE: Le service agricole de la Banque Royale vient de mettre sur pied une unité mobile qui permet aux préposés aux prêts agricoles de rencontrer les agriculteurs sur leur ferme. Ci-dessus, lors d'une visite chez un agriculteur de St-Amable, on remarque, de gauche à droite: M. Florent Fortier, directeur du service agricole de la banque pour le Québec; son adjoint, M. Géraud Pelletier; M. Daniel Blain, agriculteur, et M. Vic Poulin, directeur de la succursale de la Banque Royale à Varennes.



—6399— PATRON VENNAT

SPÉCIAL DE NAPPES ESTAMPÉES POUR BRODERIE

- Vous avez trois choix de matériel pour le même dessin:
- 1—54 X 72 sur coton 100% blanc. Prix régulier \$9.95. Spécial grâce au coupon ci-dessous: \$7.95 chacune.
 - 2—54 X 72 sur coton-polyester (50-50), blanc. Prix régulier \$11.95. Spécial grâce au coupon ci-dessous: \$9.95 chacune.
 - 3—54 X 72 sur coton-polyester (50-50), couleurs (bleu pastel, vert pâle, jaune pâle). Prix régulier \$12.95. Spécial \$10.95 chacune.

Plus 50c pour frais de manutention.

Le tout vous arrive dans un joli sac à poignée plastique, réutilisable et fort utile. Écrivez lisiblement votre nom et adresse sur le coupon ci-dessous; inscrivez sur le coin gauche inférieur de l'enveloppe "SPECIAL 6399", et n'oubliez pas votre mandat poste pour le bon montant plus la taxe provinciale Québec seulement.

Nous cherchons de bons magasins pour distribuer les produits VENNAT. Écrire à:

RAOUL VENNAT INC. (1912) — 3971 ST-DENIS MONTRÉAL — H2W 2M4
TÉL.: (514) 849-2412.



Le saviez-vous?

VENNAT fabrique des écussons de tous genres pour clubs sportifs, associations, compagnies, militaires, etc. Faites-nous parvenir votre idée ou apportez-le nous, nous en ferons un écusson.

Découpez et postez le coupon.

\$2.00 pour le spécial 6399. Je désire mon modèle sur:
☐ coton blanc ☐ coton polyester blanc ☐ coton polyester bleu ☐ vert ☐ jaune. ☐ Ci-inclus mandat poste ☐ envoyez c.o.d.

Nom _____
Adresse _____
Ville village _____ Code _____

T.C.N. 11-2-76

Avis important aux éleveurs de moutons

La Fédération ovine du Québec rappelle à ses membres que des conseillers ovins sont actuellement en train de terminer l'étiquetage des troupeaux dans les diverses régions agricoles du Québec, soit les régions 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10 et 11. Cet étiquetage doit être terminé avant la fin de

février afin que les éleveurs puissent recevoir les primes à l'hivernement pour le mois d'avril ou le mois de mai.

Les conditions d'éligibilité pour obtenir la prime à l'hivernement sont les suivantes: être reconnu producteur agricole, être membre en règle d'une association locale reconnue par la Fédération ovine du Québec, posséder un bélier enregistré pour un maximum de 50 femelles, disposer d'un troupeau en bonne condition sanitaire et tenir une fiche de bergerie.

Les éleveurs de moutons qui n'auraient pas encore été contactés, soit par Mme Jeanne-Mance Gélinas, pour les régions 2 et 11, M. Gabriel Gratton pour les régions 8 et 10 ou par M. Gil Barcelo pour les régions 3, 4, 5, 6, 7, ces éleveurs doivent immédiatement entrer en contact avec le secrétariat de la Fédération, en appelant Michel-Yves Ribardière à 514-430-1532, ou en écrivant à la Fédération ovine du Québec, 75 Juteau, Ste-Thérèse de Blainville, Cte Terrebonne, J7E 1W6.



Les jeunes agriculteurs du Saguenay-Lac St-Jean veulent la création d'une Fédération

Le Centre Régional des Jeunes Agriculteurs du Saguenay-Lac-St-Jean a tenu dernièrement une importante journée d'étude sur la réorientation du C.R.J.A. Plus de 75 jeunes agriculteurs et agricultrices ont participé à cette journée où un important travail en atelier s'est réalisé.

Les participants avaient à se prononcer sur cinq points bien précis sur le C.R.J.A.: Les activités réalisées depuis sa fondation, la nécessité du C.R.J.A. dans la région, la participation des jeunes agriculteurs au C.R.J.A., les activités à réaliser aux cours de la prochaine année et l'orientation du C.R.J.A.

Concernant les activités passées, les participants ont constaté que beaucoup d'activités avaient été faites mais qu'il ne fallait pas en rester là et qu'une attention spéciale devra être apportée à l'information des membres.

Pour ce qui est de la nécessité d'un tel organisme dans la région, celui-ci est indispensable et les jeunes agriculteurs sont prêts à y travailler activement. Selon eux, les principales raisons d'être d'un tel organisme sont: Permettre aux jeunes agriculteurs de se rencontrer, d'échanger, de se tenir à jour dans les domaines agricoles et

para-agricoles, de prendre leur situation en main et de s'engager concrètement dans le monde agricole.

Quant aux activités du C.R.J.A. pour la prochaine année, en voici quelques-unes que les participants aimeraient voir réalisées:

- Journées d'étude sur les problèmes de l'agriculture.
- Voyage d'étude en province.
- Visite de fermes spécialisées (fermes de groupe).
- Journée champêtre annuelle.

Beaucoup d'autres activités ont été suggérées, le conseil d'administration du C.R.J.A. verra à établir des priorités parmi ces activités.

Les participants ont manifesté un vif intérêt concernant l'orientation du C.R.J.A. Ceux-ci désirent que le C.R.J.A. suive de très près le développement de l'agriculture et essaie de le comprendre pour en faciliter la compréhension par les jeunes agriculteurs. Les jeunes souhaitent également que des contacts soient établis avec les autres mouvements de jeunes agriculteurs du Québec et qu'une fédération de jeunes agriculteurs voit le jour dans un proche avenir au Québec.

Le Centre régional des jeunes agriculteurs du Saguenay-Lac-St-Jean

Acheter en priorité les produits domestiques même s'ils coûtent plus cher — Mme Beryl Plumptre

Curieux volte-face que celui que nous a servi Mme Beryl Plumptre, ex-présidente de la Commission de surveillance des prix des denrées alimentaires, et maintenant vice-présidente de la Commission anti-inflation.

En effet, celle qui a toujours dénoncé le "protectionnisme" des producteurs canadiens d'œufs, et réclamé une ouverture des frontières aux œufs américains, afin de faire baisser les prix de cette denrée au Canada, aurait affirmé, selon la Presse canadienne, que les épiciers canadiens devraient désormais acheter de préférence les produits canadiens, même s'ils sont plus chers que leurs équivalents étrangers.

Le changement de perspective viendrait uniquement, semble-t-il, de la prise de conscience, par cette curieuse dame, du déficit "hénorme" de la balance commerciale canadienne.

Dans son attaque contre les supermarchés qui achètent "au prix" avant toute considération "nationale", Mme Plumptre a cette fois identifié la chaîne Loblaws, en qualifiant cette politique de service "à court terme" aux consommateurs, mais dommageable dans une perspective plus générale.

Étrangement, c'est exactement ce que les producteurs d'œufs affirmaient, lorsqu'ils dénonçaient les rapports de la défunte Commission Plumptre.

d'après Le Jour

CABINE INSONORISÉE

487, rue Principale
Ste-Dorothée, Laval

LAURIN

- Disponible pour 255-265
- Avec roues 38"
- Avec chargeur MF 235



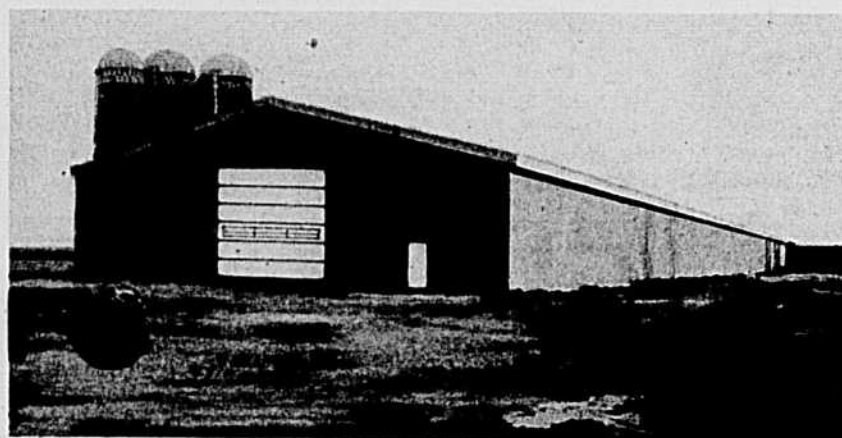
- Cabine sécuritaire avec bâti en tube 2" x 3" incorporé à la cabine
- Boulonné au différentiel et à l'avant
- Insonorisation en foam recouvert de culrette, au plafond et sur les côtés
- Gros essuie-glace pantographe à l'avant

Voyez votre distributeur de tracteurs



POUR VOTRE NOUVELLE CONSTRUCTION ENTREPÔT — GARAGE — ÉTABLE — ETC.

Voici le BÂTIMENT D'ACIER BERNARD



- Sa construction robuste
- Son prix d'achat économique
- Conçu pour notre climat
- Adaptable à vos besoins
- Sa facilité d'érection
- Installation rapide
- Vaste choix de couleurs attrayantes
- Nos bâtiments d'acier sont fabriqués à notre usine de Beloeil.
- La longue expérience de BERNARD est une garantie supplémentaire de satisfaction.

N'HÉSITEZ PLUS — VOUS AVEZ BESOIN D'UN BÂTIMENT
ÉCRIVEZ-NOUS AUJOURD'HUI MÊME OU TÉLÉPHONEZ-NOUS

**P. BERNARD ÉQUIPEMENT
CIE LTÉE,**

Distributeur des Bâtiments
et Silos BERNARD.

P. Bernard Équipement Cie Ltée
Casier Postal 158, Montréal H1H 4B0
Tél.: 322-7295.

J'ai l'intention de construire _____
Indiquer le genre de bâtiment.

Nom _____

Adresse _____

Cité _____

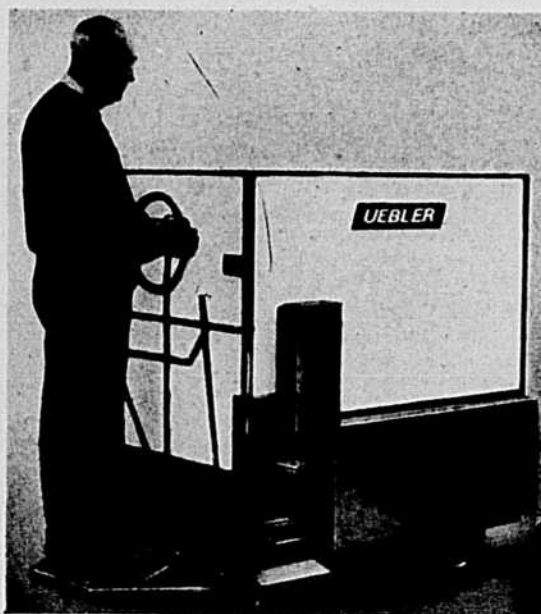
Tél.: _____

Nous avons un "UEBLER" pour vous

"UEBLER" c'est un soigneur, mélangeur motorisé en 2 versions, au gaz ou électrique. Il est éprouvé efficace, fiable et son rendement est inégalé dans tous les ensilages de maïs, foin, etc...

Prix complet à partir de
\$1,695.

Pour plus de détails
consulter votre dépositaire
local ou directement
au distributeur.



LOUIDA PAYEUR

R.R. 4, Sherbrooke, Québec,
Tél.: (819) 569-7483

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 17 cents le mot. Prix minimum \$3.40. Titre en 8 points noirs capitales: \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: \$1.10 la ligne agate. CASE: 50 cents. RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TON le VENDREDI PRÉCÉDENT. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal,
Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.

AGENTS DEMANDÉS

IMMEUBLES CARBONNEAU INC.

3615 boul. Taschereau, St-Hubert, Qué.
Nous sommes en expansion et recherchons des agents dans toute la province spécialement pour notre département agricole.
Nous offrons une échelle de commission très avantageuse.
Si vous possédez déjà de l'expérience dans l'immobilier ou l'agriculture ou si vous pensez que vous avez les qualifications requises communiquez immédiatement avec
Normand Simard
à 678-8060 ou le soir à 658-6549
ou écrivez à
Immeubles Carbonneau Inc.
3615 boul. Taschereau, St-Hubert, Qué.

AUDISAGE

AGRICULTEURS: gratuit 2 jeux aiguillés gratuitement avec toutes réparations de tondeuses à vaches, aiguillage garantie à l'huile \$1.50. Vente de lames neuves, réparations de tondeuses électriques Stewart, vente de broches électriques Stewart. Travail garanti. Adressez LA MALSON D'AIGUILLAGE STEWART, Casier Postal 24, Sorel, J3P 5N6.

AIGUILLAGE lames, tondeuses vaches, moutons, huile \$1.50 le jeu, ouvrage garanti, retourné 24 heures, garanti tondre votre troupeau. FERME D'AIGUILLAGE SOREL, 230 Prince, Sorel.

SERVICE d'aiguillage de lames et réparation de tondeuse d'animaux. Prix \$1.50 le jeu. Vendons lames, tondeuses neuves et seconde main. Ouvrage garanti. LÉOPHILE LACASSE, St-Gervais, Bellechasse.

ANIMAUX À VENDRE

LES VACHES SONT À MAINTENANT

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vèleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY
54 CÔTE SUD,
STE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE
Tél.: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES ÉPOUVÉES

ACHETEUR - VENDEUR

De vaches ou de taures saines ou ouvertes, d'animaux à bœuf, de troupeaux laitiers, croisés ou pur-sang quel que soit l'endroit. Paiement argent comptant. JEAN-MARC LEBLANC, St-Sylvestre, Cte Nicolet. Tél.: (819) 285-2929 - 285-2040, 285-2322.

VACHES ou taures Holstein pur sang enregistrées ou croisées sur le Nip, velant sous peau, descendantes de l'insémination artificielle. Tél.: (418) 883-3435.

10 BELLES jeunes vaches et taures croisées Holstein velant sous peu. JOS DENIS MARCEAU, Honfleur, 3e rang, Cte Bellechasse. Tél.: 885-4769.

CHAROLAIS

Magnifique choix de taureaux 100% français et taureaux pur sang venant de pères français, aussi génisses pur sang nées en 1975. FERME LE CHAROLAIS, La Plaine. Quel? Demandez T. Hervin Bonneau. Tél.: (514) 478-0555.

VENTE DE PRODUCTION

Charolais pur sang âgés 15 et taureaux pur sang du printemps, tous descendants d'Amour de Paris, Bourgeois et Cabotin. MICHELLE LA FOND, Cabotin. Tél.: 514-783-6972.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISON-NEUVE & FILS, 521 boul. Lacombe, St-Paul-Ermitte, Cte L'Assomption, route 48; tél.: ferme de 7 h à 6 h p.m. 581-5670. Résidence: 722-0956.

VACHES et taures Holstein pur sang ou croisées venant de l'Ontario, pesant de 1200 à 1400 lb, velant en tout temps, camion à votre disposition pour la livraison. S'adresser à FERNAND CHOUINARD, Ste-Havie, Cte Rimouski. Tél.: (418) 775-7018.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîches velées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUMET, 3805 Côte Terrehonne, Terrehonne, route 29, tél.: 666-8181.

VACHES et taures Holstein velant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, Ste-Julie, Cte Verchères. Tél.: 649-1169.

CHOIS: taures holstein pur sang ou croisées venant Ontario, velant janvier et février. Ces taures sont vendues livrées. Prix spécial pour plusieurs, s'adresser FERME EMILIE CHOUINARD R.R. 1, Luceville, Cte Rimouski. Tél.: (418) 739-4505.

BELLES jeunes vaches et taures Holstein fraîche ou devant vêler. Livraison gratuite, frais d'entretien acceptés, aussi acheteur de troupeaux. ALBERT MAURICE, Windsor, Cte Richmond. Tél.: (819) 845-2149.

JERSEY: De sérieuses expériences ont démontré l'efficacité de la Jersey, aussi bien sur les sols montagneux, que dans les vallées plus fertiles. Renseignements et liste d'éleveurs sur demande. Léo Choinière, CLUB JERSEY DU QUÉBEC, C.P. 417, St-Césaire, Cte Iberville.

HERFORD enregistré, génisses éprouvées. Pores Tamworth et Hampshire enregistrés, truies, verrat pour service. AIME LABONTE, St-Gilles, Cte Lotbinière. Tél.: (418) 888-1395.

À VENDRE: 25 taures de 2 ans, Holstein, descendant d'insémination, velant de mars à mai. Tél.: (819) 336-5571.

YORKSHIRE, Swedish Landrace, Chester White, Lacombe, English Large Black, British Saddleback, Berkshire, Duroc, Hampshire, Tamworth, hybrides tachetés bleus, de tous âges. Catalogue gratuit de 14 pages illustrant des races porcines enregistrées. TWEEDLE FARMS, Fergus, Ontario.

OPPORTUNITÉ

25 truies devant mettre bas d'ici 1 mois, s'adresser Mont-Laurier (819) 623-3459.

6 VACHES Chianina croisées Holstein de choix enregistrées, 2 ans et plus, prix raisonnable. 746 St-Régis, St-Isidore, Laprairie. Tél.: (514) 481-9915.

CHIANINA

Voulez-vous améliorer votre troupeau commercial? Taureaux 3/4 sang, 6 et 14 mois, ROP. Pour informations: RANCH STEERCO LTEE, Pierreville. Tél.: (514) 568-6341 et 568-5277.

À VENDRE taureau pur sang enregistré, 30 mois. Tél.: (514) 454-3800.

CHAROLAIS: 2 taures pur sang, une avec veau, grande qualité. Prix raisonnable. Tél.: 839-6072.

CHIENS de chasse, 1 mois, pure race \$95.00 chacun. Alain Simard, rang St-Pierre, Visitation YAMASKA. 1 (514) 564-2282.

VERRATS Yorkshire enregistrés à vendre, classés avec indice, prêts pour service. ANDRÉ A. FORCIER, 4e rang, St-Bonaventure, Cte Yamaska. Tél.: (819) 396-5130.

VERRATS Duroc enregistrés prêts pour le service, prix raisonnable. GILLES NADON, Ste-Hélène-de-Bagot, 791-2175.

ANIMAUX MORTS

Entreprise de récupération d'animaux morts ou malades.

DESMET & FRÈRES

Rang Fleury, St-Jude, Cte St-Hyacinthe. Tél.: 792-3834 (frs virés)

À VENDRE DIVERS

BOIS de 2 usages, planches et madriers 1", 2", 2" d'épais, \$90.00 du mille. Avec achat de bois de char, spécial sur plywood et clous, exemple 2" commun \$11.36 la boîte de 50 lb (canadien). MAGNAN LUMBER, 2461 Augustin Cantin (rue Manufacture), Montréal. Tél.: (514) 931-2561.

CLAMME à bois Husky Brute série 45, 1 an d'usage. Foin deuxième coupe de luzerne. Tél.: (514) 258-4360.

PIN écossais, pin autrichien, pin Mugho, pin rouge, pin blanc, épinette blanche, épinette de norvège, épinette bleue du Colorado, semis, plants de conifères et feuillus. Demander liste complète. RICHARDSON FARMS, Pontypool, Ont. L0A 1K0. Tél.: (705) 277-2312.

À VENDRE cages à poules pondueuses 12 x 18 pour 1350 installations, presque neuves, cages pour élevage à 1 jour, jusqu'à 20 semaines pour 1800 poulettes. S'adresser à (514) 772-2826.

4,000 chaudières d'aluminium, 2 gallons et chaudières, 4 réservoirs 400 gallons chacun, 1 réservoir à ramasser 425 gallons avec voiture, 3 réservoirs (tonnes) 120 gallons en bois, 1 camion Chevrolet, 1 tonne avec boîte de 11 pi. aluminium, isolé, 1974. JEAN & GÉRAVAIS LEMIRE, St-Roch-de-l'Acadie. Tél.: (514) 588-3478, 588-5336.

CAGES À PORCELETS

Fond broche & latte. Aussi: cages pour autres animaux selon vos besoins. Grillage en fil soudé. GILLES LAPLANTE & FILS INC., Fulford, Qué. JOE ISO, manufacturier. Tél.: (514) 534-2715.

TRAPPEURS ATTENTION

Pour \$10.00, j'envoie le secret pour capturer le renard au piège et au collet ainsi le secret pour faire la drague, méthode garantie. EDMOND MORNEAU (rentier) St-Samuel-de-Horton, Cte Nicolet, P.Q. Tél.: (819) 353-2371.

À VENDRE rippe de bois pressé en sac de 50 lb. REAL HEBERT, Wickham. Tél.: (819) 398-6905.

ATTENTION: bois de construction et plywood, toutes sortes ainsi que matériaux de construction à très bon prix. Livraison disponible. Appeler Montréal (jour) 725-9144 Mr. Albert.

BETTERAVES de table rouge pour les animaux \$10.00 la tonne. Tél.: (514) 454-9394.

AVICULTEURS

Cages pour 15,500 poules pondueuses, dimensions 12" x 16", presque neuves. Prix à discuter. Cause: abandon de la production. Tél.: (418) 832-6245 ou 832-0640.

1,200 bouteilles à lait neuves no 56M (gros goulot), 500 bouteilles usagées, caisses, paniers, embouteilleuse automatique à 4 bouteilles, séparateur électrique. Cause: décès. Mme ULDERIC GRISÉ, 2295 boul. Lemire, Drummondville (819) 472-3453.

CAMION G.M.C., 4 tonnes avec pompe en parfaite condition, réfrigérateur à fruits et légumes grosses unités, hauteur 8 pieds, largeur 12 x 12. JOSEPH LACASSE, 53 rang LaPlaine, Ste-Anne-des-Plaines, Cte Terrehonne. Tél.: (514) 478-2478.

POUR seulement \$2.00, je vous enverrai mes fameuses recettes de porto que vous pourrez faire facilement vous-même, et qui feront la joie de vos amis. Adresse: A.F. CHARBONNEAU, boîte 54, St-Côme, Cte Joliette, P. Québec. JOK 280.

3500 chaudières à sucre, 2 gallons aluminium, 50¢ chacune. Tél.: (819) 344-2227. HAM-NORD.

700 chaudières de sucrerie en acier, 2 gallons et 1 gallon 1/2. HECTOR BESSETTE, 2094 Savane, Richelieu. Tél.: 658-8449.

2,300 vaisseaux de sucrerie galvanisés, 2 1/2 gallons, Ste-Scholastique. Tél.: 258-3278.

1,700 chaudières d'aluminium 2 gallons, chaudières, couvercles, réservoir à ramasser en tôle, 200 gallons avec traineau, laveuse à vaisseaux, paire de traineaux doubles avec rack. R. LAFOND, Bellefeuille (514) 438-7223.

COMMERCES À VENDRE

HUNTINGDON, St-Agnès-de-Dundee: Excellent revenu, magasin général, épicerie, boucherie, quincaillerie, pompe à essence, desservant une population rurale, volume d'affaires au dessus de \$200,000, maison reliée au local 7 pièces. Marilyn Patridge, IMMEUBLES LE PAGE & WESTMOUNT courtier, 691-7331 ou 1-264-4798.

FEMMES FILLES DEMANDÉES

FEMMES ou filles demandées pour travail dans une cabane à sucre. GASTON LAFORTUNE, St-Gerard-Magella, Cte L'Assomption. Tél.: (514) 588-2629.

FILS, TISSUS, COUPONS

FIL À TISSER et LAINES SYNTHÉTIQUES À TRICOT ABERTEX, 3 brins, 38 couleurs. LAINES À TAPIS, LAINES D'ORLON, LISIÈRES pour le tissage. TRICOLETTE toutes les couleurs. Demandez notre liste de prix. Ajouter 10¢ pour échantillons.

FOYER D'ÉCONOMIE 995 Wellington, Montréal, P.Q.

LAINES à tricoter: Orlon domestique: laine à tapis: Poly-Orl. Coton à tricoter: lisières de Jersey: couleurs assorties, échantillons gratuits sur demande, bas culottes "One Size" \$6.50 la douz. L. THERRIER INC. C.P. 131, Victoriaville, Qué. G6P 6S8.

FIL À TISSER "Wabasso" 2/8 - lisières de Jersey pâle et foncé, nylon - Fil de fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse, Brossardville.

FOIN GRAIN PAILLE

FOIN ET PAILLE

F.L. SAVARIA ENR.
Commerçant de foin et paille
606 De Lorraine, Boucherville
Tél.: (514) 655-5392

2,500 balles de foin (mil et trèfle). St-Félix-de-Valois. (514) 889-5222.

FOIN à vendre. S'adresser à RICHARD ARCHAMBAULT, 770 Point du jour sud, L'Assomption, 589-4606.

SARRASIN criblé à vendre. Tél.: (514) 245-3242.

À VENDRE foin, paille, avoine et maïs grain. S'adresser à FIRMEN DESJARDINS, Ste-Thérèse. Tél.: (514) 435-4630.

FOIN à vendre: 4,000 balles (mil et trèfle). MARC CAMIRAND, producteur, St-Célestin, Cte Nicolet. Tél.: (819) 229-3388 le soir.

AVOINE

De très bonne qualité, 100 tonnes à vendre, en vrac ou en sac, prix sur demande, livraison sans délai. R. & R. PROULX, 3700 les 60, Nicolet (819) 293-5272.

FOIN à vendre (mil et trèfle), 2000 balles, St-Urbain-de-Châteauguay, après 6 heures 427-3942.

À VENDRE 2,000 balles de foin de luzerne, mil, et trèfle. Pour informations 671-1730.

FOIN à vendre, 1ère coupe et 2ème coupe, possibilité de livraison (514) 655-5133.

2,000 balles de foin et 600 balles de paille à vendre. 15 génisses de 2 ans 1/2 velant au printemps. GASTON LAFORTUNE, St-Gerard-Magella, Cte L'Assomption. Tél.: (514) 588-2629.

ORGE à vendre 100 poches, toute offre raisonnable sera acceptée. GERARD OUMET, Fortierville, Cte Lotbinière. (819) 287-5797.

PAILLE à vendre, environ 800 balles, ballé à la broche. Tél.: (514) 625-5911.

FOIN à vendre (luzerne et mil) excellente qualité. GEORGES TABAH, 241, 3e rang Ste-Madeleine, Cte St-Hyacinthe. Tél.: (514) 467-5838.

HOMMES DEMANDÉS

JEUNE homme pour culture plante-fleur, logé, nourri. Tél.: (514) 689-4390. L. CLERMONT, 165 Bord de l'Eau, Ste-Dorothée, Laval.

ON RECHERCHE pour travail à l'année sur ferme bien mécanisée, homme marié expérimenté, capable prendre responsabilités, vacherie, maison confortable fournie. Tél.: (514) 264-2980.

JEUNE homme sérieux, travail dans serres de fleurs immédiatement. J. LUCIEN CHARBONNEAU, 75 bord de l'Eau, Ste-Dorothée, Laval. Tél.: (514) 689-1934.

MACHINES OUTILLAGE

JUSQU'À 75% d'économie, sur pièces de tracteurs neuves, usagées, reconstruites de toutes marques, de tous modèles. Envoyez \$1.00 pour le nouveau, sensationnel catalogue 1976, composé de 250 modèles traitants ou sur roues. Commencez à économiser aujourd'hui. Ecrire: SURPLUS TRACTOR PARTS CORP., Fargo, N.D. 58102.

FAUCHEUSES - CONDITIONNEUSES

Modèle 469, 461, New-Holland 9 pi. Case 9 pi. Allis Chalmers, 9 pi. P.T. 10, Hesston.

FOURRAGÈRES

New-Holland modèle 880, 717. International modèle 550, 350, 16, 15.

BATTEUSE

10 pi de marque Gleaner.

BOÎTES À ENSILAGE

de marque John Deere, Allis Chalmers, Rex ou Leco.

PLANTEUR

à bête d'Inde, 4 rangs.

SOUFFLEURS À

ENSILAGE New-Holland et Kool.

ÉPANDEUR

D'ENGRAIS John Deere 230 minots, International 275 et 175 minots.

CHOPPER

John Deere, New-Holland et Gehl.

SOUFFLEUSES

à bête

TRACTEURS

Case 430 avec chargeur, John Deere 70, 4 roues motrices.

MASKINONGÉ FERME

EQUIPEMENT ENR.
101 boul. est Maskinongé (face à la casquette)
Tél.: (819) 227-2263
(819) 228-5635 (soir)
Vendeur: Richard Noël
André Benoit
Livraison gratuite dans toute la province.

VIDEURS DE SILOS

Nous avons des videurs Patz usagés avec ou sans moteur, en très bon état et reconstruits, pour être installés dans des silos de toutes grandeurs. Nous avons aussi des modèles 98/A neufs à très bon prix. La durée de la chaîne d'un videur Patz défie toute compétition. Nous faisons l'installation partout au Québec. MACHINERIE SIMARD INC., R.R. 4, Drummondville. Tél.: (819) 472-3224, 472-2507.

AVONS une très grande quantité de pneus neufs et usagés de différentes marques et grandeurs pour tracteur de ferme et industriel. Prix spéciaux. S'adresser LOUIDA PAYEUR INC. R.R. 4, Sherbrooke. Tél.: (819) 569-6141.

SPÉCIAUX pour auto-neige, clutch pour Bombardier 2495, clutch power-block nylon 4995, chenille pour Bombardier 6495, slide nylon 4995, courroie Bombardier et Ski-Roule 995. PRIMEAU BICYCLE, 2846 Rouen, Montréal. 522-2444.

BULK TANKS

Distributeur. Vente, échange, installation, DeLaval, Dan Kool, Milk Keeper, Zero, W.C. Wood, 200 à 650 gallons. Livraison partout. Écrire ou téléphoner à: FERNAND LEFEBVRE, Cap Santé, Cte Pointe-à-la-Paix. Tél.: (418) 285-0199.

FABRICATION DE

CABINES

DE TRACTEUR

Équipement sur demande du cultivateur.

S'adresser à

G. BELLEHUMEUR INC.,

362 Frontenac,
Berthierville
Tél.: (514) 836-4618 (jour)
Tél.: (514) 836-6377 (soir)

HERSES À CHAINES

PICKSEED

Effectuent des travaux multiples tels que préparation du sol avant le semis, éradication du chiendent, hersage des prairies et pâturages etc... Extrêmement flexibles elles épandent même le fumier pailleux sans difficulté. Maniement facile grâce à leur divisibilité. Prix raisonnables, expédition rapide.

Disponibles en dimensions de 8, 10, 12, 16, 20 et 24 pieds.

Distribués à travers la province par de nombreux agents d'équipement agricole et par les représentants des semences PICKSEED.

Écrire ou téléphoner à:

PICKSEED

a/s: François Canivet

11920 rue Zolique Racicot

Montréal H3L 3M7

Tél.: (514) 331-0486

AUX USAGERS

D'EQUIPEMENTS AGRICOLES

SERVICE GRATUIT

Écrivez-nous à la recherche

D'EQUIPEMENT USAGÉ

(Machine ou grosse pièce)

que vous ne pouvez trouver chez votre vendeur local?

L'Association des marchands de Machines Aratoires du Québec, (A.M.M.A.Q.) peut et veut vous aider. Adressez-vous au secrétaire de l'Association à l'adresse plus bas.

Dans le bulletin mensuel, votre demande sera transmise à près de 200 VENDEURS MEMBRES.

Il est fort possible qu'un vendeur ait en main ce que vous désirez et il communiquera directement avec vous, sans obligation de votre part. C'est un nouveau service GRATUIT fourni par l'association. Profitez-en.

ASSOCIATION DES

MARCHANDS DE

MACHINES ARATOIRES

de la province de Québec

A VENDRE silo 18 x 40 avec videur, 100 tonnes d'ensilage de maïs, 2000 balles de beau foin (luzerne - mil) Beloit (514) 467-3290.

SILO SUPÉRIEUR

Div. Ralston-Purina du Canada Ltée

- Béton préfabriqué
 - Finitions intérieures uniques
 - Rapidité d'érection
 - Facilité de rehaussement
 - Sécurité maximale
 - Apparence inégalée
- C.P. 61 Granby, Cte Sheffield, P.Q.
Tél.: (514) 378-5856 &
C.P. 2199 St-Romuald, Cte Lévis, P.Q.
Tél.: (418) 839-8808

PARTICULIER achèterait troupeau de vaches croisées Holstein avec quota de lait nature. Région de Montréal. Tél.: (514) 466-4593.

ACHETÉRAIS lapins de 5 à 6 lb, allons chercher jusqu'à 200 milles de Montréal, quantité minimum 50 lapins. JACQUES TREMBLAY. Tél.: (514) 632-1615.

PARTICULIER achèterait criblé à grain en bonne condition. Tél.: (514) 245-3242.

QUOTA de lait nature demandé, paierais comptant (514) 469-2839.

ACHETÉRAIS quota de lait industriel, une quantité de 7,000 livres de gras ou 200,000 livres de lait. M. ANDRÉ GARREAU, St-Polycarpe (514) 265-3845.

ACHETÉRAIS évaporateur 2 x 8 à 3 x 10 en bonne condition ou panne seulement. Tél.: 514-796-5916 soir.

ACHETÉRAIS de 12 à 15 tonnes de foin de graminées. MARCEL FILLION, (819) 389-5677 - 389-5663.

POUSSINS d'un jour pour la ponte et pour la chair. Livraison partout. Demandez la liste de prix. **COUVOIR DE LAVAL** (Pont-Viau), 25 boul. des Laurentides, Laval, Qué. Tél.: (514) 669-3656.

BONNIE'S RED X SUSSEX

Pondeuses à deux fins, d'œufs bruns, aussi 9 autres lignées de pondeuses d'œufs bruns disponibles. Pondeuses d'œufs blancs: White Leghorns et California X Leghorns. Demandez notre liste de prix. Couvoir Canada enregistré No-122. **BONNIE'S CHICK HATCHERY LTD.** Elmira, Ontario. Tél.: (519) 669-2561.

POUSSINS d'un jour et démarrés, oisons, canetons, faisans, chapon White Rock de 3 semaines, poulettes plus âgées. Catalogue gratuit illustré. **TWEDDLE CHICKS**, Fergus, Ontario.

TERRE 133 arpents près de la rivière avec maison antique et bâtiments, tous en ordre. St-David d'Yamaska. C. PAQUIN (514) 789-5422.

ST-AIME (Richelieu): belle ferme 170 arpents, culture, 2 maisons. Bonnes bâtisses. Avec ou sans roulant (comp.). Pas d'intermédiaire. P. RACINE, St-Aimé (514) 788-2401.

ST-GREGOIRE terre nue 120 arpents, sol argileux, bonne maison et grange étable, prix très raisonnable \$60,000.00 P. Chapuis, 678-8060 IMMEUBLES CARBONNEAU COURTIER.

ST-ALEXANDRE ferme nue 380 arpents, 330 en culture, sol argileux, bons bâtiments, maison 6 pièces rénoverée, grange 32 x 136, remise 36 x 70, très belle région, prix \$160,000.00 P. Chapuis, 678-8060 IMMEUBLES CARBONNEAU COURTIER.

HENRYVILLE grande ferme laitière, 395 arpents, stabulation libre, 120 x 60 plus 120 x 35, silos, débouleurs, belle maison 6 pièces, bonne machinerie, 135 têtes, 63 laitières, quota, 900,000 lb, idéal pour 2 acheteurs. P. Chapuis, 678-8060 IMMEUBLES CARBONNEAU COURTIER.

NAPIERVILLE belle grande ferme 500 arpents, pour grande culture, unités thermiques, supérieurs, séchoir à maïs, excellente machinerie, très belle maison 35 x 60, rentable pour culture. P. Chapuis, 678-8060 IMMEUBLES CARBONNEAU COURTIER.

REGION Victoriaville: ferme laitière, 480 arpents, 330 culture, maison 7 pièces, granges 35 x 140, plus 30 x 120, remises 40 x 50 plus 16 x 26, silo fosse, pipeline, réservoir en vrac, 121 Holstein, 74 laitières, 730,500 lbs quota, pour 2 acheteurs. Raymond Jubinville 678-8060, 677-4745 IMMEUBLES CARBONNEAU COURTIER.

Si vous voulez vendre votre ferme, contactez-nous. Nous vendons des fermes laitières depuis plus de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.

Vous signez seulement
CHÉZ LE NOTAIRE
H. POLL (Courtier)
5178 Cote St-Antoine
Montréal
Tél.: (514) 466-7311

ST-GREGOIRE ferme laitière 140 arpents, entièrement cultivable, maison 6 pièces, très propre, chauffage H.A.C., étable 32 x 92, remises, silos, pipeline, 55 têtes, 35 laitières, quota 350,000 lb, excellente machinerie. Raymond Jubinville, 678-8060, 677-4745 IMMEUBLES CARBONNEAU COURTIER.

ST-SEBASTIEN ferme laitière 182 acres, 175 culture, bonne maison 8 pièces, chauffage H.A.C., sous-sol fini, grange 58 x 70 plus 28 x 38, bon troupeau, 64 têtes, 35 laitières, quota 412,000 lb, bons revenus. Raymond Jubinville, 678-8060, 677-4745 IMMEUBLES CARBONNEAU COURTIER.

REGION de St-Hyacinthe, verger de 40 acres, production de 8,000 à 15,000 minots, 70 acres de terre faite, bien égoutée, bons bâtiments, bonne machinerie, maison 2 logis. Prix raisonnable. Tél.: (après 5 hrs) (514) 793-2518.

STE-EMILIE Joliette, à vendre terre 95 arpents, bâtisses, grande maison, âgée 18 ans, 2 chambres de bains, neuve. Vraie aubaine (514) 889-2961.

ST-ESPRIT de Montcalm, 30 milles de Montréal, 80 arpents, très bonne maison de ferme 2 étages, ferme entièrement équipée (3 tracteurs etc...) poulailler automatique (quota 8000 poules) porcherie de maternité 80 mères truies, élevage laitier plus quota de lait. Vendrais avec ou sans roulant, revenu immédiat dès l'achat, prix \$165,000. Renseignements: jour (514) 839-3279, soir (514) 477-9385, Pas d'agent.

YAMACHICHE, très belle ferme planche, sucrerie, bâtiments, rivière en arrière la maison, 300 arpents en culture. Peut servir aussi à tout autre usage, autobus scolaire, eau courante, électricité. (819) 296-3447.

ACTON VALE ferme laitière de 210 arpents, 60 têtes d'animaux, production laitière de 509 lbs, bâtisse en excellente condition, maison 6 pièces, réservoir en vrac, pipeline. S'adresser IMMEUBLES CHATELAIN COURTIER (514) 469-2711.

ACTON VALE ferme industrie porcine, 1500 porcs, terre de 215 arpents en maïs dont une bonne partie drainée. S'adresser IMMEUBLES CHATELAIN COURTIER (514) 378-3009.

FERME laitière, 168 arpents, 74 têtes d'animaux Holstein améliorées, gros quota de lait, pipeline, bâtisses et roulant en excellente condition. Appelez Claude Bernier (514) 378-0131 (frais virés) IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

UNE OCCASION Excellente ferme 90 arpents, rendement nettement supérieur à la moyenne, étable, maison 10 pièces, rénovation récente des bâtiments, machinerie presque neuve, porcherie 97 porcs, 30 vaches laitières, etc... Doit vendre. Madame Lépine (514) 378-0131, (frais virés) IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

MONT ST-GREGOIRE exceptionnel, ferme laitière 336 acres, 295 en culture, très bonne construction, gros silo, très gros roulant en bonne condition, troupeau Holstein de qualité, pipeline, quota de lait, revenu brut annuel \$120,000.00 Clarisse ou Henri Denicourt (514) 378-0131, (frais virés) IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

UPTON super ferme laitière, 265 arpents, excellente construction, gros silo, bon roulant, jeune troupeau Holstein amélioré, (120 têtes) pipeline, gros quota de lait, une véritable exploitation laitière. Clarisse ou Henri Denicourt (514) 378-0131 (frais virés) IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

ROUGEMONT beau verger de qualité, situé au pied de la montagne, 3,000 pommiers de différentes variétés, entrepôt frigorifique, bon équipement, grande maison 6 pièces avec foyer de pierre, Clarisse ou Henri Denicourt (514) 378-0131 (frais virés) IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

MONT ST-GREGOIRE belle ferme laitière: 146 arpents, bonne construction, gros roulant, 80 vaches Holstein améliorées, quota de lait nature, appelez tout de suite. Clarisse ou Henri Denicourt (514) 378-0131 (frais virés) IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

REGION de Granby: ferme 255 arpents, 2 granges, 1 étable, 36 attaches, 2 silos, 2 remises, machinerie agricole presque neuve, maison 8 pièces, prêt agricole possible. Lise Robert, (514) 378-0131 (frais virés) IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

REGION de Granby: Superbe maternité avec deux porcheries engraissement 38' x 315, 38 x 307, 38 x 143, quota de poulet de 4,940 pi., 250 mères 2,300 porcs à l'engrais, revenu net \$149,000.00, très bon prix, cause retraite. Lise Robert (514) 378-0131 (frais virés) IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

TERRE de MANDU

PARTICULIER achèterait terre de 50 à 100 arpents avec bonne maison et chauffage central dans un rayon maximum de 35 milles du centre ville de Québec. Paierais comptant. Ecrire à CP. 554, Succursale Bourassa, Montréal H2C 3G9.

ACHETÉRAIS terre, avec ou sans bâtiments, paierais comptant. Faire parvenir description et prix à M. YVON, 3310 Montpetit, Brossard, Qué.

AVONS besoin de belles fermes laitières, dans un rayon de 50 milles de Montréal, bons bâtiments, machinerie, bons quotas, rentables, pour clients sérieux. Raymond Jubinville ou P. Chapuis, 678-8060, 677-4745 IMMEUBLES CARBONNEAU COURTIER.

BESOIN URGENT de fermes laitières, très bien organisées avec équipement au complet. Avons acheteurs sérieux avec comptant requis. Avons aussi besoin de fermes avicoles et porcines. S'adresser à (514) 378-3009 IMMEUBLES CHATELAIN COURTIER.

PARTICULIER demande ferme région Missisquoi pour culture et élevage ovins. Possession mai, juin. J.G. MONETTE, C.P. 61, Beloit. Tél.: (514) 467-0417.

IMMIGRE au Québec dernièrement, intéressé à acheter ferme laitière avec équipement au complet ou ferme avec industrie porcine, possède argent comptant. LA TERRE DE CHEZ NOUS, (Case 97) 515 Avenue Viger, Montréal.

NOUS cherchons pour clients sérieux: fermes ou terres boisées avec ou sans bâtiments dans un rayon de 100 milles de Montréal. Appelez (frais virés) Rick Bleho, agent, MONTREAL TRUST (514) 697-8522.

CHERCHE petite ferme, région bas du fleuve (Montmagny - Rimouski) bonne grande maison, poulailler, maximum \$14,000. Ecrire ou téléphoner à S. LA-ROUCHE, 2908 rue Belcourt, Domaine Gentilly, Longueuil 651-3535.

NOUS cherchons ferme laitière, 200 arpents approx. 75 bêtes à corne, quota de lait. Appelez Paul Reid 691-7030 ou 691-1330. IMMEUBLES BEAUDRY COURTIER.

ENCANS PUBLICS

ENCAN
JEUDI, LE 26 FÉVRIER 1976
à 12 heures
pour
M. RENE JODOIN
146 rang Argenteuil, Ste-Madeleine,
Co. St-Hyacinthe.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux Holstein, croisé, clair de test fédéral comprenant: 56 têtes dont 36 bonnes vaches, 5 sont vèlées en septembre, ressaillies, 4 en novembre, 4 en décembre, 2 vèleront en fin de janvier, 3 en février, 6 en mars, 7 en avril, 5 en mai, 4 en juin, 4 vèleront en juillet, 2 en août, 2 en septembre, 6 têtes de 1½ an, non saillies, 2 têtes de 8 mois, 1 taureau de 5 mois. Sera vendu un quota de lait ind. Une pipeline complète de marque Universal, 4 unités, tuyaux en acier inoxydable 1½ pouce, 44 vaches; gros compresseur Universal, le tout pour 2½ ans d'usage, moteur 5 forces, avec lavage automatique. Réservoir en vrac Milwaukee 44 bidons; réservoir à eau chaude Cascade 40; tondeuse animaux; batterie élect.; éventail élect.; écurie à vache; brumisateur à mouche; tous les stables de l'étable ainsi qu'abreuvoirs pour 50 têtes; nettoyeur d'étable de marque Lajoie, avec montage mobile 65 pi., grosse transmission L700, 260 pi. de chaîne L700, 2 silos d'acier, diamètre 13 x 40 de hauteur et l'autre 14 x 44, un rempli d'ensilage de blé d'Inde; chariot à moule Lajoie.

MACHINERIE: tracteur int. 724 diesel, avec sortie d'huile, servo direction modèle 1973; tracteur int. diesel B414, avec chargeur, avec chaîne à anneaux; tracteur Ford D'Extra, diesel, modèle 1964, parfait état; charrette int. 3 versoirs, no. 531, soc débranchable, 16 po., comme neuf; herse à rouleaux Massey-Ferguson, 28 disques, raltante; herse à ressorts, 2 pan-neaux; niveleuse hyd.; semoir 13 disques, sur roues d'acier; faucheuse int. hyd., C28; râtelier de côté, sur roues d'acier, int.; conditionneur New-Holland, no. 404; presse New-Holland, no. 267, à la corde, très bon état; monte-balle Oliver, 24 pi., avec moteur; une autre faucheuse int. hyd.; fourrageuse int., no. 550, 2 ans d'usage, 1 rang à blé d'Inde et bar de faux en très bonne condition; voiture automatique Dion, 16 pi. 3 rabatteurs, tandem; projecteur Dion, grande table, avec tuyaux; 2 voitures 4 roues, avec plateau 17 pi.; épandeur de marque International, 155 minots, comme neuf; banc de scie adaptant sur hyd.; un autre banc de scie; soudeuse élect., 225 ampères de marque Lincoln; radio antique; machine à calculer antique; quelques articles de hangar; balance de la récolte, proximatif 4000 balles de foin; 500 balles de paille, tout l'engrais de ferme, Carriole antique. Le tout sera vendu sans réserve. Herse roulette, semi-porté, Massey-Ferguson, 40 disques comme neuve.

CAUSE: terre vendue.
CONDITION: argent comptant ou prêt de banque accepté.
L'Encan en cas de grosse tempête sera remis à mardi le 2 mars
Pour informations s'adresser à
Tél.: 795-3937 ou à

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
Tél.: 514-773-5660 ou 527-3066
2050 rue Brébeuf, app. 9,
St-Hyacinthe, Qué.

ENCAN pour
M. GILLES JACOB
791 Prescott
Sainte-Victoire-de-Sorel
(Cte Richelieu)
Jeudi le 19 février, 1976 à 1 hre précise
SERA VENDU: 86 têtes d'animaux de choix toutes claires au test fédéral et incluant 50 pur-sang enregistrées avec papiers. Ce troupeau comprend 70 Holstein dont 34 pur-sang et 16 Ayrshire - toutes pur-sang. DESCRIPTION: 48 jeunes vaches fraîches ou dues pour vèler; 6 belles têtes saillies et 22 génisses de choix âgées de 2 à 15 mois.
Ce troupeau est sous le contrôle laitière R.O.P. - N.I.P. avec des productions dépassant 16,000 lb de lait et avec quantité de gras.
Tous ces animaux proviennent d'insémination artificielle et les femelles en gestation ont aussi été inséminées.
Ceci est un très bon troupeau d'élevage avec plusieurs bêtes provenant des taureaux suivants: Chieftain, Aztec, Citation Mark, Citation Champion, Leader Dijax, etc., etc.
Le Quota de Lait Nature - Transformation: 150,000 lb. - Consommation: 1085 lb. par jour.
Aussi un pipe-line Surge neuf avec installation pour 49 vaches, lavage automatique, 4 unités de traite et 2 balances; un réservoir en vrac Zéro d'une capacité de 500 gals avec lavage automatique; bassin de lavage; réservoir à eau chaude; brosse électrique; pompe à mouches; 4,500 balles de beau foin; 125 tonnes d'ensilage de blé d'Inde; 600 balles de paille; 10 tonnes d'avoine et blé mélangé et un tracteur Oliver no 550 diesel avec power steering et chargeur sur le devant muni de fourche à fumer et de pelle à gravier.

CAUSE de l'ENCAN:
TRANSFERT DANS LE DRAINAGE SOUTERRAIN.
CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur

ENCANS
JULES CÔTÉ INC.
ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
1274 rue Sud, Cowansville, Qué.
263-0670 263-1434

ENCAN
Sur la ferme de
M. KENNETH JOHNSON
R.R. 2, WATERVILLE
Cte Compton

Samedi le 21 février 1976 à 1:30 heure
SERA VENDU: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

CAUSE de l'encan: Abandon.
Condition: comptant ou prêt de banque.
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

CAUSE de l'encan: Abandon.
Condition: comptant ou prêt de banque.
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

CAUSE de l'encan: Abandon.
Condition: comptant ou prêt de banque.
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Pour la Ferme G.B. Inc.
Propriété de Réal Beaudry
St-Joachim Cte, Yamaska
Vendredi 13 février 1976
à midi précis.
Dans le local des encans de la Ferme Inc.
St-Hyacinthe, Route Trans-Canada,
Sortie 81.
SERA VENDU: tout le troupeau et la machinerie. Pour plus de détails voir Terre de Chez Nous semaine dernière.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN
Sera vendu: 42 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant 20 jeunes vaches dont quelques-unes vèlées et les autres dues sous peu, 5 taures saillies, 1 taureau de 14 mois, très bon reproducteur et 16 taures d'élevage, ouvertes, 10 tonnes de foin pressé, 1 séparateur électrique.

ENCAN

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Judi, le 5 février 1976

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

(Sous glace)

moins de 4 lb	67¢ - 68¢
4 lb et moins de 5	75¢ - 77¢
5 lb et moins de 6	85¢ - 86¢
6 lb et plus	88¢ - 89¢

POULES

Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	65¢-68¢
5 lb et moins de 6	65¢-68¢
6 lb et plus	65¢-68¢

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	78¢ - 81¢
10 lb et moins de 16	78¢ - 81¢
16 lb et plus	79¢ - 83¢
Canards	95¢

Semaine se terminant
le 14 février 1976

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller

moins de 5 lb	34¢ - 34½¢
5 lb et moins de 6	34¢
6 lb et moins de 7	34¢
7 lb et plus	40½¢

POULES

Moins de 5 lb	.06¢
5 lb et moins de 6	.06¢
6 lb et moins de 7	.06¢
7 lb et plus	.28¢

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	43¢
12 lb et moins de 20	45¢
20 lb et plus	43½¢

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du
14 février 1976

Ces prix sont fournis par
le ministère fédéral
de l'Agriculture

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	72¢	74½¢	89¢
A-Gros	69¢	69½¢	84¢
A-Moyens	67¢	66½¢	81¢
A-Petits	46¢	45½¢	60¢
A-Pee-Wee	16¢	27½¢	42¢
En vrac			.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

Transferts de quotas — Janvier 1976

QUOTA DE LAIT DE CONSOMMATION

- Entre producteurs de lait de consommation: nombre de transferts: 49 — volume transféré: 12,096 lb lait
- Intégration: nombre de transfert: 1 — volume transféré: 697 lb lait

QUOTAS DE LAIT DE TRANSFORMATION

- Entre producteurs de lait de consommation: nombre de transferts: 15 — volume transféré: 34,439 lb gras
- Accord de la réserve: nombre de transferts: 2,522 — volume transféré: 1,279,815 lb gras
- Ventes au lait industriel: nombre de transferts: 3 — volume transféré: 8,912 lb gras
- Achats du lait industriel: nombre de transfert: 1 — volume transféré: 2,332 lb gras
- Intégration: nombre de transfert: 1 — volume transféré: 14,831 lb gras

Source: Fédération des Producteurs de Lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 7 février 1976
FAB MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal,
le prix du beurre pour les ar-
rivages courants no 1 pasteu-
risé, admissible 92, \$1.02, 93,
\$1.03.

Prix du gros au détail-pains
(moyenne hebdomadaire)
\$1.07.6 la livre. Prix de vente

par la Commission Canadienne
du lait, en 56 lb., \$1.03.

Poudre de lait écrémé: ven-
tes de 25 sacs ou plus. Pulvé-
risé. Canada 1ère catégorie, sacs
61¢ à 66¢. Procédé rouleaux
nil. Aliments du bétail 39¢ à
42¢.

Poudre de lait de beurre,
animal 35¢ à 40¢. Poudre de
lait de beurre comestible 43¢
à 50¢.

Poudre de lactosérum (pe-
tit lait de fromage). Pulvé-
risation, comestible non hygro-
scopique, nil. Pulvérisation,
nil. Procédé rouleaux, nil.
Lait évaporé, caisse 48/16
nil.

Judi, le 5 février 1976

Prix du fromage: blanc
\$1.06, coloré \$1.06.3.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
mardi, le 10 février 1976

FRUITS

POMMES: Cortland 3.50 -
3.75 / boîte de verger, Mc-
Intosh 3.75 - 4.50 / boîte de
verger, Délicieuses Rouges et
Jaunes 6.00 - 7.00 / boîte de
verger.

LÉGUMES

BETTERAVES: 1.50 / 25 lb,
2.25 - 2.50 / 50 lb, 2.25 / 12
cellos de 2 lb.
CAROTTES: 3.25 - 3.50 / 24
cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5
lb, 1.25 / 25 lb, 1.75 - 2.00 /
50 lb.
CHOUX: Verts 3.25 - 4.00 /
50 lb, Rouges 4.25 - 4.50 /
12, Savoie 4.00 - 4.25 / 12.
ENDIVES: 1.00 - 1.05 / la
livre, boîte de 8 livres.
OIGNONS: Jaunes no 1 6.00
- 6.25 / 50 lb, 3.50 / 25 lb,
Jaunes 7.25 - 7.50 / 24 cellos
de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb,
Rouges 3.50 / 12 cellos de 2
lb, Jaunes Gros 7.00 - 7.50
/ 50 lb, Jaunes Petits 0.90 -
1.00 / 10 lb.
PANAI: 4.50 - 5.00 / 12
cellos de 2 lb.
POIREAUX: 2.25 - 2.50 /
doux.
RUTABAGAS: 3.50 - 3.75 /
50 lb.
POMMES DE TERRE: de ta-
ble 4.00 - 4.50 / 50 lb.

VENTES PAR LES GROSSISTES

POMMES DE TERRE: I.P.-
E. 5.00 - 5.25 / 50 lb, 2.75 -
2.90 / 25 lb, 1.30 - 1.35 / 10
N.-B. 4.75 - 5.00 / 50 lb,
2.65 - 2.75 / 25 lb, 1.30 - 1.35 /
10 lb, Caroline du Nord su-
crées 9.00 - 9.50 / 50 lb,
Russell Oregon 9.50 - 9.75
/ 80 à 100 tubercules.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agricul-
ture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commis-
sion du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du mar-
ché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L.
Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: tél.:
526-2843.

Les réceptions: Lundi, le 9 février 1976

Bovins: 889 Veaux: 806 Porcs: aucun Agneaux et Moutons: aucun

Les réceptions: Lundi, le 2 février 1976

Bovins: 312 Veaux: 268 Porcs: aucun Agneaux et Moutons: aucun
Bovins: La demande était assez bonne pour toutes les classes et le marché était
modérément actif. Les prix payés pour les bouvillons, taures et taureaux
étaient plus ou moins stables, tandis que ceux payés pour les vaches étaient
de \$1.00 plus bas.
Veaux: La demande était plutôt limitée et le marché des veaux était passa-
blement actif. Les diverses catégories s'échangeaient à des prix qui étaient
en moyenne de \$3.00 plus bas comparés à ceux de la semaine dernière.

BOUVILLONS

A-1-2	aucun
B'S	aucun
Commcl	23.00-37.75

TAURES

Commcl	23.00-30.25
--------	-------------

VACHES

D-1-2	25.00-26.50
D-3	21.00-24.75
D-4	16.00-20.75

TAUREAUX

	23.00-30.50
--	-------------

VEAUX DE LAIT

Bons	52.00-70.00
Ventes jusqu'à	74.00
Moyens	39.00-51.50
Communs	20.00-37.00
De remplacement	aucun

AGNEAUX

Bons	aucun
Communs	aucun
Légers	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
La fermeture des marchés du 6 février 1976

Prix de gros aux cent livres aux meuneries net sur wagon
(en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	6.73	6.81	7.03	6.89
Orge	5.32	5.38	5.34	5.38
Avoine canadienne	5.83	5.89	5.78	5.83
Maïs américain				
(Jaune, no 3)	5.24	5.29	5.25	5.34
Maïs ontarien				
(Jaune, no 3 C.E.)	5.23	nil	nil	nil
	Semaine courante	Semaine dernière		Même semaine 1975
MONTREAL				
Son de blé	5.40	5.70		4.95
Gru rouge de blé	5.30	5.60		4.95
Tourteau de soya 49%	8.75	8.70		7.87
Tourteau de soya 44%	8.25	8.20		7.17
Tourteau de colza 34%	5.50	5.25		4.75
Luzerne déshydratée				
(100,000-A)	4.90	4.90		5.90

Prix pondérés des céréales fourragères aux meuneries de l'Ouest et principaux
parcs d'engrangement, quinzaine se terminant le 16 janvier 1976. (MARCHÉ
LIBRE — Base: Têtes des Grands Lacs).

	Blé CWRS #3 100	Orge alim. #1 100	Avoine alim. #1 100
Boisseau livres	3.70 6.76	2.30 4.80	1.62 4.78

Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE — Base: Tête des Grands
Lacs).

	10 février	9 février	6 février	5 février	4 février
		3.68 6.13	2.28 4.76	1.61 4.74	
		3.77 6.28	2.29 4.77	1.61 4.75	
		3.76 6.27	2.28 4.76	1.61 4.75	
		3.77 6.29	2.26 4.72	1.61 4.75	

J.B. Les prix aux meuneries et parcs d'engrangement sont fournis pour fins de
comparaison seulement avec ceux de la bourse. Ces derniers prix, qui servent de
base pour l'établissement des cours dans l'Est, fluctuent chaque jour et sont cal-
culés à partir d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Il
suffit d'ajouter les marges fixes de transport depuis Thunder Bay pour obtenir
les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.
Source: Office canadien des provenances.

PORCS ABATTUS

Lundi, le 9 février 1976

Prix payés à Toronto

Porcs	69.10-71.35	Porcs	68.75-76.90
moyenne	69.65	moyenne	71.53
Truies	55.15	Truies	55.70-58.85
moyenne	nil	moyenne	57.28

Prix payés en Ontario

Porcs	68.50-72.25	Porcs	68.05-76.90
moyenne	69.18	moyenne	70.93
Truies	54.80-55.15	Truies	54.50-58.85
moyenne	55.00	moyenne	55.70

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs
de l'Ontario.

L'UPA, la FPLIQ et la FPLQ entendent protéger le revenu net du producteur

Les organismes syndicaux agricoles du Québec sont bien résolus à revendiquer une aide plus importante du gouvernement fédéral dans le but de protéger le revenu net du producteur de lait québécois. De plus, ils entendent faire savoir au fédéral que la défense du coût de production se continue.

C'est ce qui est ressorti d'une réunion du comité de stratégie commandée par l'UPA et tenue le 6 février dernier. Les participants ont d'abord passé en revue les dernières orientations de la politique laitière du gouvernement fédéral:

- 1) Coupure importante dans la masse des subventions.
- 2) Ouverture élargie des frontières du pays aux produits laitiers de l'étranger.
- 3) Restriction extraordinaire du volume de lait à fournir pour rencontrer les besoins du marché canadien.
- 4) Possibilité de coupure dans le prix du lait par une intervention directe du fédéral dans le jeu de la formule d'indexation automatique des coûts.
- 5) Augmentation prévue des frais d'exportation à cause des surplus.

Ils en sont venus rapidement à la triste conclusion que les producteurs pouvaient s'attendre à une baisse importante de leurs revenus par rapport à l'an passé.

Ceci est d'autant plus inacceptable que les mesures Trudeau admettent une augmentation des revenus pouvant aller jusqu'à 10%. En fait, les producteurs de lait se rendent compte qu'aucune autre classe de la société

canadienne n'est frappée aussi durement par les mesures anti-inflationnistes. Ils sont conscients qu'ils ne peuvent demander au consommateur canadien d'absorber seul au niveau des produits laitiers, les augmentations requises pour la protection du revenu net des producteurs.

C'est pourquoi les représentants de l'UPA, de la FPLIQ et de la FPLQ ont décidé de convoquer leurs hautes instances syndicales à une assemblée spéciale qui se tiendra mercredi le 18 février, à l'hôtel Le Concorde, 1225 Place Montcalm, Québec. Ils désirent ainsi faire front commun avec leurs gens et forcer le fédéral à reconsidérer sa politique. Les modalités des actions

à entreprendre seront arrêtées lors de cette assemblée. Sur la foi de promesses claironnées aux quatre coins du pays au début de 75, ils ont fait des investissements importants, modernisé leur entreprise, accentué leur capacité de production et intéressé une relève éventuelle. Le résultat de tout ça: une baisse certaine de leur revenu net pour 1976.

- Est-ce que le fédéral veut d'une industrie laitière rentable au pays? Est-ce qu'il tend à l'auto-suffisance alimentaire? Est-ce qu'il évalue exactement la capacité de payer du consommateur en voulant réduire les subventions? Est-ce qu'il a l'intention d'apporter tout le sérieux nécessaire à

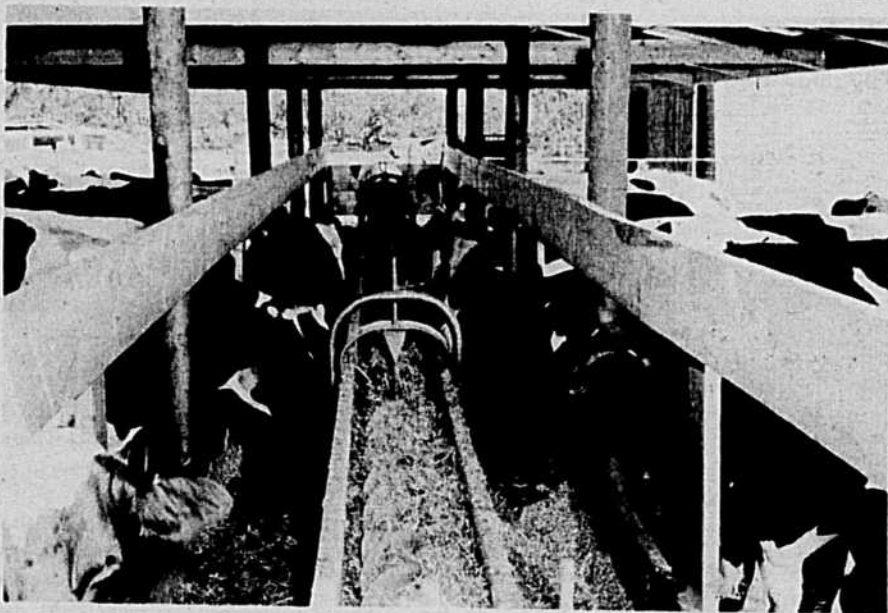
Politique laitière

Plus de 500 producteurs attendus à Québec

Une assemblée générale spéciale sur la politique laitière 1976-77 regroupera plus de 500 personnes, mercredi le 18 février, dans la Vieille Capitale. Convoquée pour 10 heures de l'avant-midi, cette réunion se tiendra à l'Hôtel Le Concorde, 1225 Place Montcalm, non loin du Parlement québécois.

Les membres des conseils d'administration de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec et les délégués, les membres des conseils d'administration régionaux de la Fédération des producteurs de lait du Québec, les membres des conseils d'administration des fédérations régionales et spécialisées de l'UPA, ainsi que les officiers généraux et employés cadre de la Confédération de l'UPA et des deux fédérations spécialisées du lait participeront à l'assemblée.

Il s'agit d'une réunion de la plus haute importance puisqu'en plus de l'information qui sera transmise aux participants, ceux-ci seront appelés à mettre de l'avant la stratégie à suivre au cours des prochaines semaines afin de convaincre Ottawa d'améliorer sa politique laitière 1976-77.



Il y a des moments où on fait vraiment ce qu'on veut.

de Kuyper